

C.R.E.D.O.C.  
BIBLIOTHEQUE

# C. R. E. D. O. C.

---

## PERSPECTIVES DE L'EVOLUTION DES SERVICES EN FRANCE

TOME I

Sou1968-2071

1968



Perspectives de l'évolution des  
services en France - Tome I /  
Crédoc. (Mai 1968).

CREDOC•Bibliothèque



S ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION  
RD DE LA GARE (13°) — TÉL. 707-97-59

R4 47



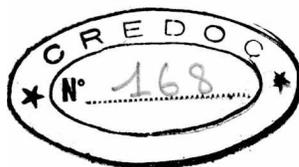
R447  
(Ser. 20.)

**CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION  
SUR LA CONSOMMATION**

**PERSPECTIVES DE L'EVOLUTION DES SERVICES  
EN FRANCE**

**TOME I**

**(Etude effectuée à la demande de la COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES)**



**MAI 1968**

R447  
(1er ex.)

## INTRODUCTION

Dans la plupart des pays, l'expansion économique s'est traduite en partie par un essor du secteur tertiaire ou secteur des services. Ce secteur englobe les activités qui n'entrent ni dans le secteur primaire qui est celui de l'exploitation des ressources, ni dans celui des industries. De ce fait, il est formé d'éléments extrêmement disparates. De nombreux types de services existent depuis longtemps tandis que certains sont tout récents. Quoi qu'il en soit, ils ont gagné en ampleur et en diversité. Dans la Société contemporaine, il faut une gamme de services étendue pour assurer la bonne marche des entreprises qui se consacrent aux activités fondamentales de production car leurs débouchés se sont accrus aussi bien en dimension qu'en portée géographique. Leurs liens se sont en outre resserrés et elles sont plus promptes à réagir à l'évènement. Par ailleurs, l'augmentation générale des revenus nationaux et individuels, la diminution du temps de travail ont créé de nouveaux besoins économiques, ce qui explique la multiplication des services spécialisés qui s'adressent aux consommateurs et aux producteurs.

Avant d'étudier le "secteur des services", il importe de chercher à définir le domaine qu'il couvre, ce qui ne va pas sans difficultés puisque cette expression n'évoque pas automatiquement une série d'activités précises. De surcroît, si l'on se réfère aux grands auteurs de la pensée économique, il ne semble pas que les services aient été considérés comme "productifs" avant une date assez récente. QUESNAY parle de "dépenses stériles", de "classe stérile". "Ce n'est qu'à mesure que les propriétaires se rassemblent dans les villes que la consommation s'éloigne de la production, que le voiturage et les dépenses stériles s'étendent et que les arts de luxe s'établissent"... Les "dépenses stériles" consistent en "marchandises de main-d'oeuvre, logements, vêtements, intérêts d'argent, domestiques, frais de commerce etc..." A. SMITH, dans "Wealth of Nations II" chapitre 3, énumère les "activités improductives". Après les "domestiques", il cite les forces armées et les magistrats, les hommes d'Eglise, les avocats, les médecins, les acteurs etc... et il justifie son raisonnement par la durée de la fabrication de la plupart des biens, or, pour les services, l'acte de production et celui de consommation sont simultanés et indissociables.

"Les services" ne semblent avoir conquis le titre de "productifs" qu'à partir du moment où la théorie économique a retenu la notion de flux comme base de la comptabilité nationale. Quand J.R. WICKS définit la production comme étant toute activité tendant par échange à la satisfaction des besoins de la population, il ajoute "il y a bien des activités qui ne produisent pas des biens matériels mais à notre sens : médecins, professeurs, fonctionnaires... sont des producteurs. Les choses qu'ils produisent sont des services, ils font un travail utile et on les paye pour le faire".

COLIN CLARK distingue dans "The Conditions of Economic Progress" trois secteurs:

Activité totale - (agriculture + industrie) = Services

M. LENGELLE fait remarquer que l'origine même du terme "secteur des services" créé par les économistes anglo-saxons est une source de difficultés. "En français, la distinction entre la traduction des mots "goods + services" n'existe pas dans le langage courant, le "bien" désigne ce qui est utile, avantageux ou agréable..."

Etant donné la diversité des définitions proposées, on peut se demander si un essai de description des caractéristiques du secteur des services serait une approche possible.

Les caractéristiques du secteur Service varient considérablement d'un pays à l'autre, le contexte politique et social dans lequel le secteur exerce ses activités a une influence. Cependant, certains traits distinguent les services des industries manufacturières :

a) La nature du produit :

La notion de services implique quelque chose d'immédiat, de non stockable. L'acte de production et l'acte de consommation sont liés, le lien économique fondamental s'établit non avec des matières mais avec des hommes (client ou utilisateur). L'activité des services a pour objet la personne à satisfaire plutôt que le produit qui doit la satisfaire. Cependant, le progrès technique entraîne des innovations qui "dépersonnalisent" le service : libre service, distributeurs automatiques...

b) Main d'oeuvre :

On ne peut dissocier la compétence de la main-d'oeuvre qui fournit le service de la qualité de celui-ci.

L'activité professionnelle indépendante tend à être supplantée par l'emploi salarié. Les grandes entreprises et les sociétés anonymes se multiplient dans le secteur des services. Les organismes publics ou para-publics assument une part importante des services.

Ce secteur connaît actuellement une profonde mutation, tant sur le plan des structures que celui de la technique. Certaines branches se contractent, d'autres s'étendent. La mécanisation s'introduit dans les branches les plus anciennes entraînant un changement dans la qualification du personnel (programmeurs, mécanographes).

Beaucoup d'occupations du secteur des services ne dépendent pas des forces physiques ou musculaires, ce qui permet aux femmes d'entrer en concurrence avec les hommes.

c) L'entreprise de services :

A quelques exceptions près, le travail avait, dans le passé, beaucoup plus d'importance que l'investissement en capital fixe. On constate actuellement un changement à cet égard : une loi a récemment réglé les données du "leasing" parce que les capitaux mis en jeu sont vite considérables.

\*  
\* \*

Ces quelques remarques montrent la complexité du secteur des services dont il ne saurait être question d'aborder l'étude globalement. La définition même du champ de l'étude pose des problèmes théoriques qui ont été résolus par l'établissement d'une nomenclature dont on trouvera le détail au début de la première partie.

Cette partie est consacrée à une description de l'évolution des services depuis dix ans. Les informations tirées des statistiques fiscales permettent, du moins pour les services fournis par les entreprises, de décrire simultanément les changements se rapportant au chiffre d'affaires, à la masse des salaires et aux effectifs salariés. Une description plus approfondie des caractéristiques sociales, politiques ou économiques des grands groupes de services fait l'objet d'un certain nombre de dossiers présentés dans le second tome de l'étude.

La seconde partie expose les techniques et les méthodes d'analyse des évolutions passées et le résultat des projections.

Dans la dernière partie, ces résultats sont discutés et les problèmes relatifs à la projection à long terme de l'économie en général sont abordés sous un aspect critique.

## PARTIE I

L'EVOLUTION PASSEE

La présentation de l'évolution passée du secteur tertiaire peut se faire en deux étapes : d'abord au niveau global pour ce secteur par rapport à l'ensemble de l'économie, ensuite à un niveau plus détaillé. Mais auparavant, la définition du cadre de l'étude et le recensement des sources statistiques disponibles auront permis de justifier les différents niveaux de détail qui ont été finalement retenus.

1. CHAMP DE L'ETUDE. SOURCES1.1. Champ de l'étude : définition des 15 secteurs de services

Le champ de l'étude ayant été défini par la nomenclature fournie par la C.E.C.A., le problème a consisté à raccorder la nomenclature proposée à celle des "activités économiques" françaises telles qu'elles sont définies par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, puisque c'est selon cette nomenclature que se présente la grande masse des informations disponibles.

La correspondance entre les deux nomenclatures apparaît dans le tableau I.

1.2. Sources : définition de 4 catégories de prestataires de services

Cette étude s'appuie sur des séries statistiques fournies par cinq sources :

- les recensements de la population française à partir de 1856 et surtout les deux derniers effectués en 1954 et 1962,
- les statistiques fiscales des "Bénéfices Industriels et Commerciaux" (B.I.C.),
- les Comptes de la Nation,
- dans une moindre mesure, certains documents budgétaires de l'Etat,
- les rapports annuels du Conseil National du CREDIT.

Seule la première de ces sources couvre l'ensemble du secteur des services ; aussi a-t-on été conduit, dans la suite de ces développements, à surajouter à la division en 15 secteurs, une répartition des prestataires de services en quatre catégories :

1.21. Les professions libérales pour lesquelles on ne dispose d'autres renseignements directement accessibles que ceux des recensements.

TABLEAU I

CORRESPONDANCES ENTRE LA NOMENCLATURE C.E.C.A.  
ET LA NOMENCLATURE DES ACTIVITES ECONOMIQUES

C.E.C.A.	N° d'activités économiques
1. Transports et télécommunications	
1.A. Transports ferroviaires	63. Transports ferroviaires et assimilés, transports urbains et suburbains
1.B. Transports routiers	62. Entreprises de transports publics routiers
1.C. Transports maritimes et fluviaux	65. Transports maritimes
1.D. Transports aériens	64. Transports de navigation intérieure
1.E. Services des auxiliaires de transports et des entrepôts	66. Transports aériens
1.F. Communications	462. Entrepôts frigorifiques
	463. Transports sous régime de température dirigée (jusqu'en 1960)
	67. Auxiliaires des transports
	68. Transmissions
	86. Radiodiffusion et télévision
2. Banques et assurances	
2.A. Banques	83. Etablissements financiers, banques bourses de valeurs
2.B. Assurances	84. Assurances
3. Commerces	
	69. Commerces agricoles et alimentaires (69 et 70 à partir de 1962)
	71. Commerces multiples et commerces S.A.I. (70 jusqu'en 1960)
	72. Commerces et spectacles non sédentaires (sauf 721 "attractions foraines" → secteur 8 "services récréatifs")
	73. Commerce de matières premières, matériaux, combustibles, quincaillerie
	74. Idem
	75. Commerce des textiles, de l'habillement et des cuirs
	76. Commerces divers
	79. Industries et commerces de récupération
4. Hôtels, restaurants, cafés	77. Hôtellerie
	78. Débits de boissons, de tabacs

TABLEAU I

(suite)

5. Enseignement	95. Enseignement
6. Services de santé.	91. Santé
7. Service de recherche	101. Recherche de pétrole et de gaz naturel par forage
	109. Recherches géophysiques, prospection minière non spécialisée
	115. Recherches de combustibles minéraux solides
	971. Etablissement public de recherches et d'études
	972. Etablissement privé de recherches et d'études
8. Service récréatifs	721. Attractions foraines
	87. Production cinématographique
	88. Spectacles
	96. Education physique et sports
9. Services personnels	89. Hygiène
	90. Services domestiques
10. Services destinés essentiellement aux entreprises	05. Activités annexes de l'agriculture
	81. Intermédiaires et auxiliaires du commerce et de l'industrie (+ 80 à partir de 1962), (sauf 804, 805 → secteur 11)
	93. Justice, police, contentieux
	97. Lettres, sciences, arts, professions libérales diverses (sauf 971-2 "établissement public et privé de recherches et d'études" secteur 7 "services de recherches")
	986. Organisation professionnelle économique et sociale
	989. Associations, groupement confession ou philosophique
11. Location de biens de capital fixe autres qu'immeubles	804. Location de machines et de matériel
	805. Locations diverses
12. Location immobilière	82. Cession et gestion de biens et de droits industriels et commerciaux

TABLEAU I

(suite)

13. Services de réparation	221. Artisans mécaniciens ruraux 228. Petits réparateurs mécaniciens (depuis 1962) 249. Repassage de couteaux, ciseaux (depuis 1962) 264. Réparation de véhicules automobiles 267. Réparation de cycles et motocycles 289. Réparation d'appareils radio-électriques et électroniques (depuis 1962) 295. Réparation d'horlogerie (1958, 1962, 1964) 299. Réparation de machines de bureau, machines à écrire (depuis 1962) 373. Réchappage et réparation de pneumatiques (hors garage) 497. Stoppage et remailage de bonneterie, bas, tissus, vêtements (depuis 1962) 526. Cordonniers, savetiers 528. Réparation industrielle des chaussures 536. Réparation de matelas et literie, réparation de sièges 583. Réparateur et accordeur de piscines
14. Autres services n.d.a.	94. Cultes
15. Services des administrations publiques	85. Administration économique et financière 92. Administration générale 98. Administration économique et sociale (sauf 986 et 989 → secteur 10) 99. Armées.

1.22. Les administrations pour lesquelles nous disposons, en plus, des données élaborées par les comptables nationaux, et, pour les activités propres de l'Etat, des documents budgétaires. Rappelons que les administrations, au sens de la Comptabilité Nationale recouvrent à la fois :

- l'Etat,
- les collectivités locales,
- les organismes semi-publics d'action économique,
- la Sécurité Sociale,
- les administrations privées,
- les administrations étrangères et internationales.

1.23. Les entreprises qui sont seules couvertes par les statistiques fiscales.

Le Service des Etudes Economiques et Financières du Ministère des Finances a fait paraître, annuellement de 1952 à 1956, tous les deux ans ensuite, des renseignements précieux sur les entreprises imposées au titre des B.I.C., en particulier le nombre d'entreprises, le chiffre d'affaires par secteur d'activité économique et la masse des salaires.

1.24. Les institutions financières. Elles sont divisées en :

- Système bancaire (qui comprend la Banque de France et les banques inscrites sur les listes du Conseil National du Crédit, les banques de crédit populaire et la Banque Française du Commerce Extérieur).
- Organismes financiers spécialisés tels que la Caisse des Dépôts et Consignations, Caisse Nationale de Crédit Agricole, Crédit National, Crédit Foncier, etc...
- Sociétés d'assurances.

Les statistiques disponibles dans le rapport annuel du Conseil National du Crédit portent sur les crédits distribués par les institutions financières, l'emploi de l'ensemble des ressources financières et monétaires.

L'analyse du secteur des Institutions financières est développée dans le chapitre qui leur est consacré, au second tome de cette étude.

## 2. CROISSANCE DU SECTEUR DES SERVICES DANS L'ECONOMIE

La tendance à l'accroissement du poids du secteur tertiaire dans l'économie française sera étudiée sur deux plans :

- le secteur tertiaire dans l'ensemble de l'activité nationale, avec comme indicateur la population active,
- les entreprises de services dans l'ensemble des entreprises françaises, les critères d'évolution retenus étant alors le nombre d'entreprises et le chiffre d'affaires.

Sans être exhaustif comme le premier, le second plan est peut-être plus significatif des phénomènes strictement économiques.

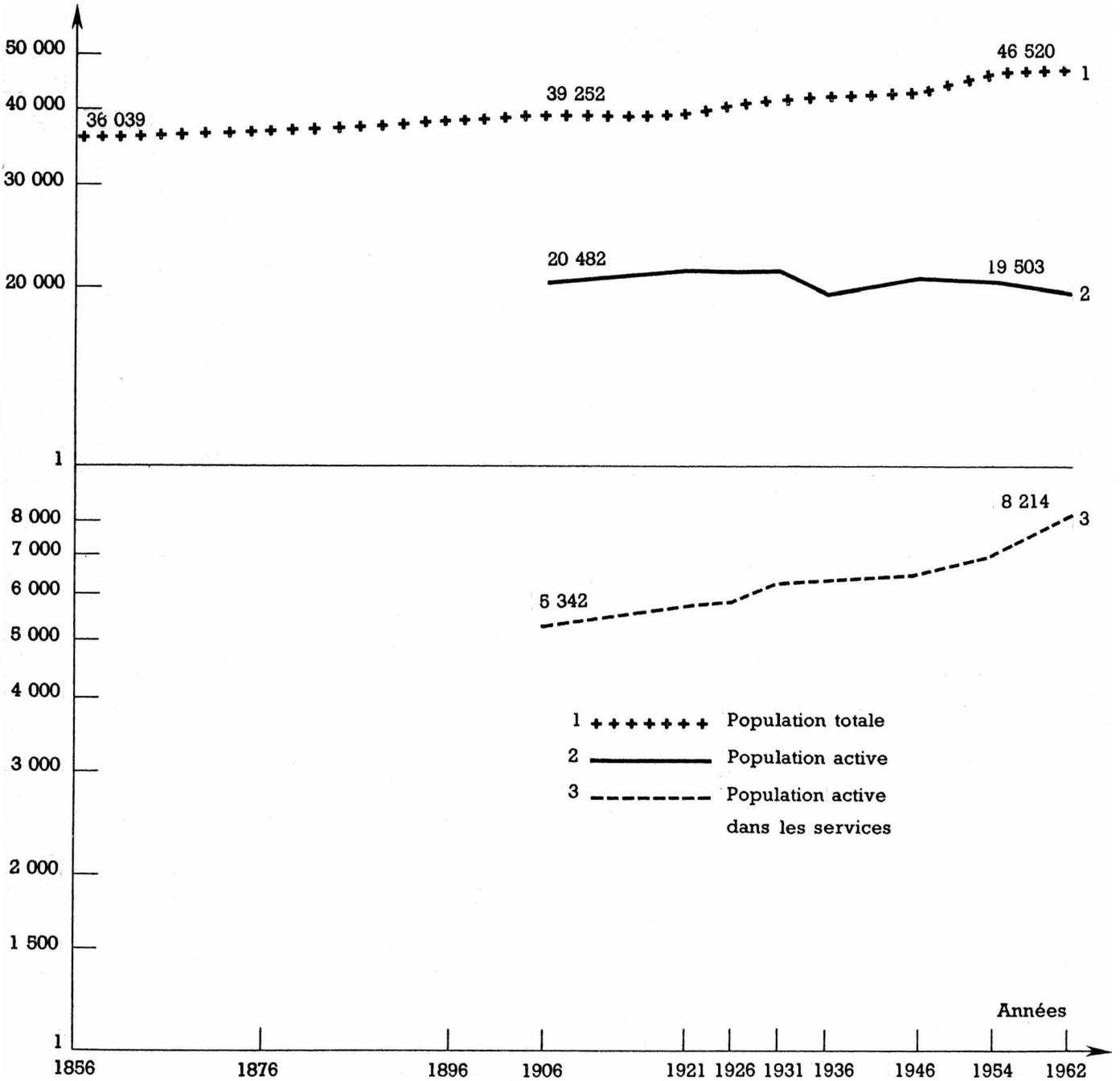
### 2.1. Le secteur tertiaire dans l'ensemble de l'activité nationale.

#### La population active

Le graphique 1 met en évidence la stagnation de la population active française

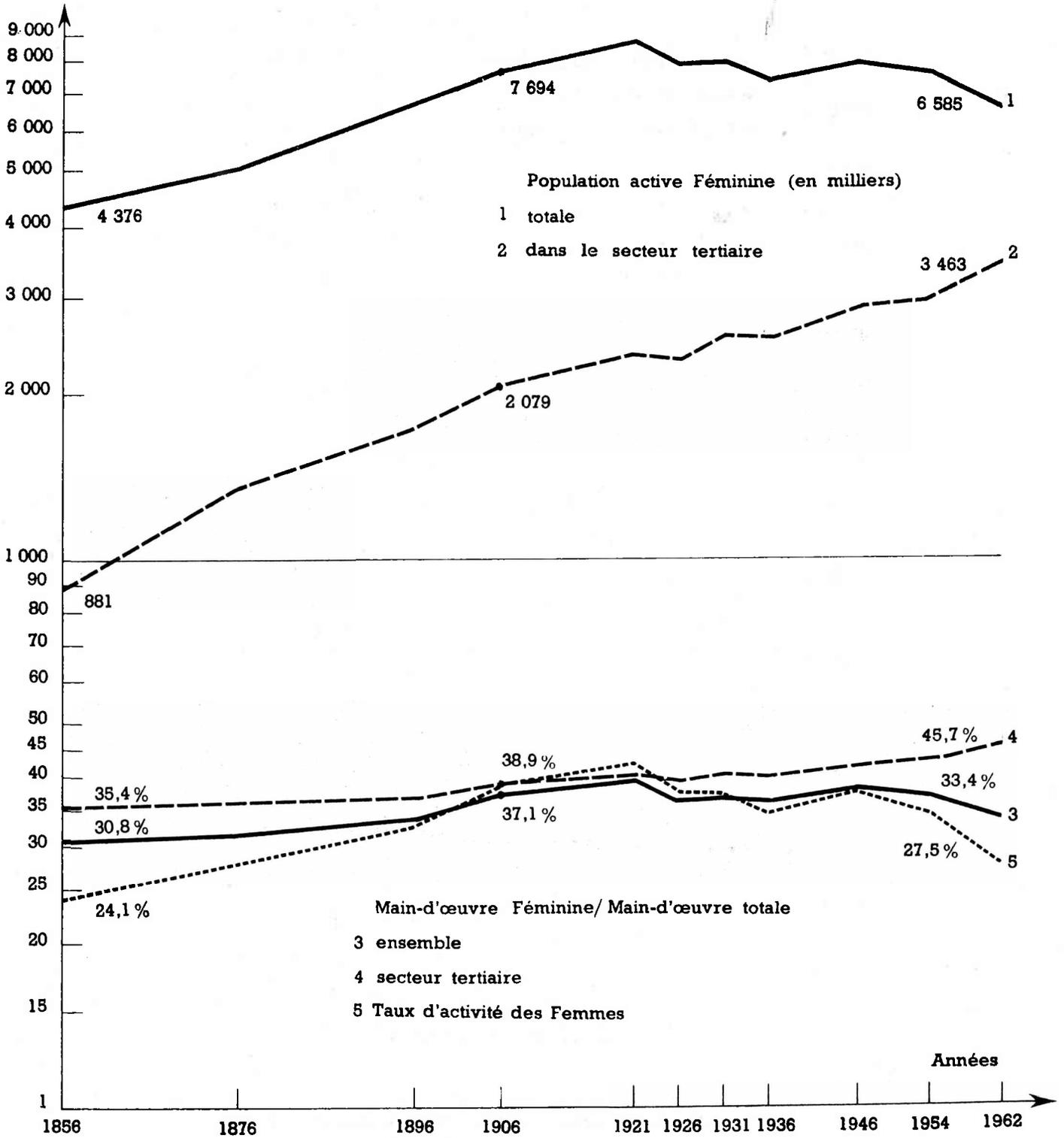
GRAPHIQUE 1

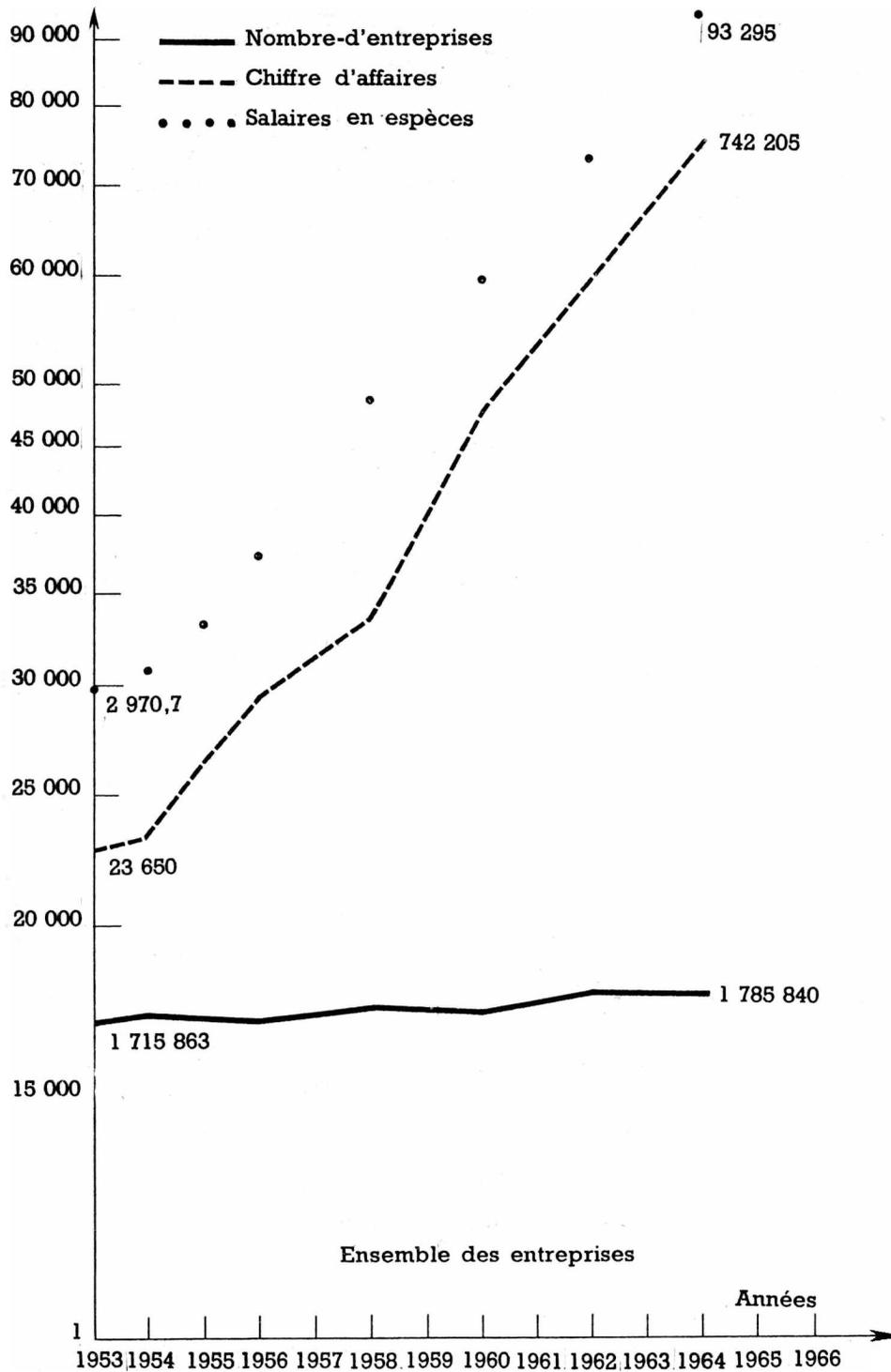
POPULATION - POPULATION ACTIVE (en milliers)



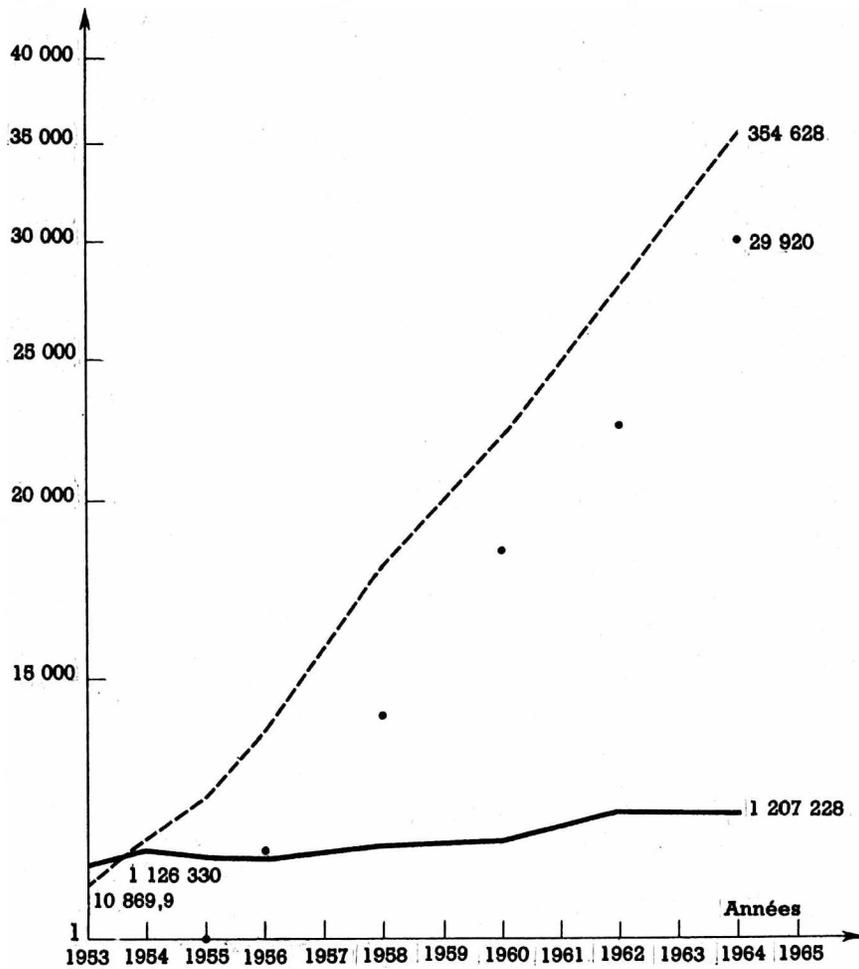
GRAPHIQUE 2

LA MAIN D'OEUVRE FEMININE DEPUIS 1856



EXPLOITATION DES STATISTIQUES FISCALES : BENEFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

## GRAPHIQUE 4

ENSEMBLE DES ENTREPRISES DE SERVICES

à long terme malgré une pointe en 1921 (1). Elle est actuellement voisine de 20 millions. Ainsi, malgré l'augmentation de la population totale (actifs + non-actifs), la population active n'augmente pas ou peu. Ce qui est dû :

- a) à l'allongement de la durée de vie moyenne,
- b) à l'essor de la natalité des années 1950,
- c) à l'allongement de la scolarité.

Par contre, ce même graphique montre clairement la croissance des effectifs de services qui passent de 5 342 000 en 1906 à 8 214 000 en 1962, soit un accroissement de 54%.

Il est intéressant de noter que la moitié de l'accroissement de population active dans les services (2,9 millions) est le fait des femmes (+ 1,4 million). Entre 1906 et 1962, la main-d'oeuvre féminine dans les services passe de 2 079 000 à 3 463 000, soit un progrès de 67%. Ce phénomène est d'autant plus remarquable que la part de la main-d'oeuvre féminine dans la population active totale diminue pendant la même période de 37,1% à 33,4%. Par contre, dans le secteur tertiaire, elle augmente de 38,9% à 45,7%.

## 2.2. Les entreprises de services dans l'ensemble des entreprises

### 2.21. Le nombre d'entreprises

Comme le montre le graphique 2, de 1953 à 1964 (dernière année disponible pour l'ensemble des entreprises), le nombre d'entreprises de services (2) est passé de 1 120 000 à 1 200 000, ce qui représente un accroissement de 7% alors que le nombre total d'entreprises n'augmentait que de 4%, de 1 715 000 à 1 785 000. Près des 2/3 des entreprises appartiennent au secteur tertiaire.

### 2.22. Le chiffre d'affaires

La croissance plus rapide des services est aussi traduite par l'évolution du chiffre d'affaires (C.A.). En francs courants, la croissance du C.A. tous secteurs est de 308% (de 24 000 milliards d'anciens francs à 740 000 millions de nouveaux francs), la croissance du C.A. des services est de 327% (de 11 000 milliards à 360 millions).

La prise en considération d'autres indicateurs donnerait le même résultat. Ainsi, la masse des salaires augmente de 341% dans les services et de 313% pour l'ensemble des entreprises entre 1954 et 1962. L'augmentation de la masse des salaires est donc légèrement plus rapide que celle du chiffre d'affaires, aussi bien pour les services que l'ensemble des secteurs.

## 3. ETUDE DES CRITERES D'EVOLUTION

Ainsi que nous l'annoncions plus haut, nous avons regroupé les services :

- selon les 15 secteurs C.E.C.A.
- selon les quatre catégories définies en 2.

(1) En 1954 et 1962, une définition plus restrictive de la population active agricole a été retenue. Les résultats de 1954 ont été corrigés et rendus homogènes avec la série précédente; cette correction n'a pu être réalisée pour 1962.

(2) Statistiques fiscales (B.I.C.)

TABLEAU II  
PROFESSIONS LIBERALES  
 (effectifs)

	N° métiers INSEE	Intitulé du métier	Total des effectifs 1954	dont patrons 1954	Total des effectifs 1962	dont patrons 1962	Indice 1962/1954 patrons
1	76-74	Arpenteur, géomètre	8 840	1 880	12 240	2 100	117,0
2	76-76	Expert n.d.a.	2 860	2 100	3 920	2 180	104,0
3	78-77	Organisateur conseil, ingénieur conseil	3 960	1 720	6 220	2 380	138,0
4	88-78	Médecin, chirurgien, interne, externes des hôpitaux psychiâtriques	42 540	34 100	52 440	37 520	110,0
5	88-79	Chirurgien dentiste	13 720	12 460	15 940	14 240	114,0
6	88-81	Pharmacien	19 840	16 700	21 800	16 760	100,3
7	88-82	Vétérinaire	3 500	2 740	4 340	3 560	130,0
8	92-71	Greffier	3 600	1 280	3 080	1 420	111,0
9	92-72	Expert comptable et assermenté, liquidateur judi - ciaire, conseiller fiscal et juridique	8 920	6 070	8 920	5 560	92,0
10	92-73	Notaire	6 980	6 960	6 920	6 760	97,0
11	92-74	Avoué	2 280	2 280	1 760	1 700	75,0
12	92-75	Huissier	3 100	3 100	2 860	2 720	88,0
13	92-76	Commissaire priseur, officiers ministériels, n.d.a.	560	540	440	360	67,0
14	92-77	Avocat	6 380	6 120	6 360	6 100	99,6
15	93-72	Architecte, urbaniste	8 840	7 320	8 820	6 360	87,0
			135 920	105 370	156 060	109 720	

### 3.1. Les 15 secteurs de services : le critère de la population active

Les éléments de base pour ce paragraphe sont tirés des résultats des recensements de 1954 et 1962 publiés par l'I.N.S.E.E. dans le cadre des activités économiques.

Au niveau global, nous retrouvons le fait déjà cité de la croissance plus rapide des actifs dans les services que dans l'ensemble de l'économie. D'autre part, on peut noter que l'augmentation du nombre total de salariés (1,4 million) est pratiquement égale à celle du nombre de salariés des services (1,3 million) (1).

Dans 11 secteurs sur 15, la croissance du nombre d'actifs, et plus encore, des salariés, a atteint un taux élevé pendant la période 1954-1962. Elle a été faible dans un secteur, celui des services personnels. Toutefois, le total n'est pas significatif puisqu'il correspond à une forte progression des services d'hygiène et à une stagnation des "services domestiques". Dans trois secteurs enfin, actifs et salariés ont diminué. C'est le cas des "hôtels, restaurants, cafés", du "culte" et de la "location immobilière".

### 3.2. Critères propres à chaque catégorie

#### 3.21. Les professions libérales

Les renseignements les plus accessibles pour cette première catégorie sont contenus dans les résultats de recensements de 1954 et 1962. La définition retenue est celle du Code des Catégories Socio-Professionnelles (C.S.P.) de l'I.N.S.E.E. qui donne comme Professions Libérales, un certain nombre de métiers et les chiffres sont ceux contenus dans les tableaux de "Population active par métier ou activité individuelle et statut".

Le tableau II, page 13 rassemble ces chiffres. La dernière colonne donne les indices d'évolution pour les "patrons" (statuts 1, 2 et 3 de l'I.N.S.E.E. : indépendants, patrons ou aides familiaux) entre les deux recensements. Le chiffre des patrons a été retenu de préférence à celui de l'ensemble car le propre de la profession libérale semble devoir être l'indépendance de celui qui la pratique.

Ce tableau fait apparaître là encore trois grandes catégories dans les professions libérales :

- Les professions de la santé (ligne 4 à 7) - (2). Le nombre des membres de la profession a connu une assez forte croissance à l'exception des pharmaciens, ce dernier point s'expliquant par le fait que le nombre d'officines est limité par la loi.
- Les professions juridiques (ligne 8 à 14) - (3). Ici, la tendance générale est à la décroissance, ce qui confirme l'observation courante que le Français est devenu moins procédurié. Il n'est pas exclu toutefois que la réglementation des prix de ces services ait conduit à réduire l'offre, faute de pouvoir la rémunérer convenablement.
- Les autres professions libérales (ligne 1 à 3 et 15) (4). La diminution du nombre d'architectes indépendants pourrait être due à un certain malthusianisme de l'Ordre des Architectes.

#### 3.22. Les administrations

Ainsi que nous l'avons déjà noté, la notion "d'administrations", au sens de la Comptabilité nationale, que nous retiendrons dans ce paragraphe, est très large

- 
- (1) Toutefois, la variation du nombre total de salariés n'est pas uniquement due à l'augmentation du nombre des salariés du secteur tertiaire.
  - (2) Secteur 6 dans la nomenclature C.E.C.A.
  - (3) Secteur 10 dans la nomenclature C.E.C.A.
  - (4) Secteur 10 dans la nomenclature C.E.C.A.

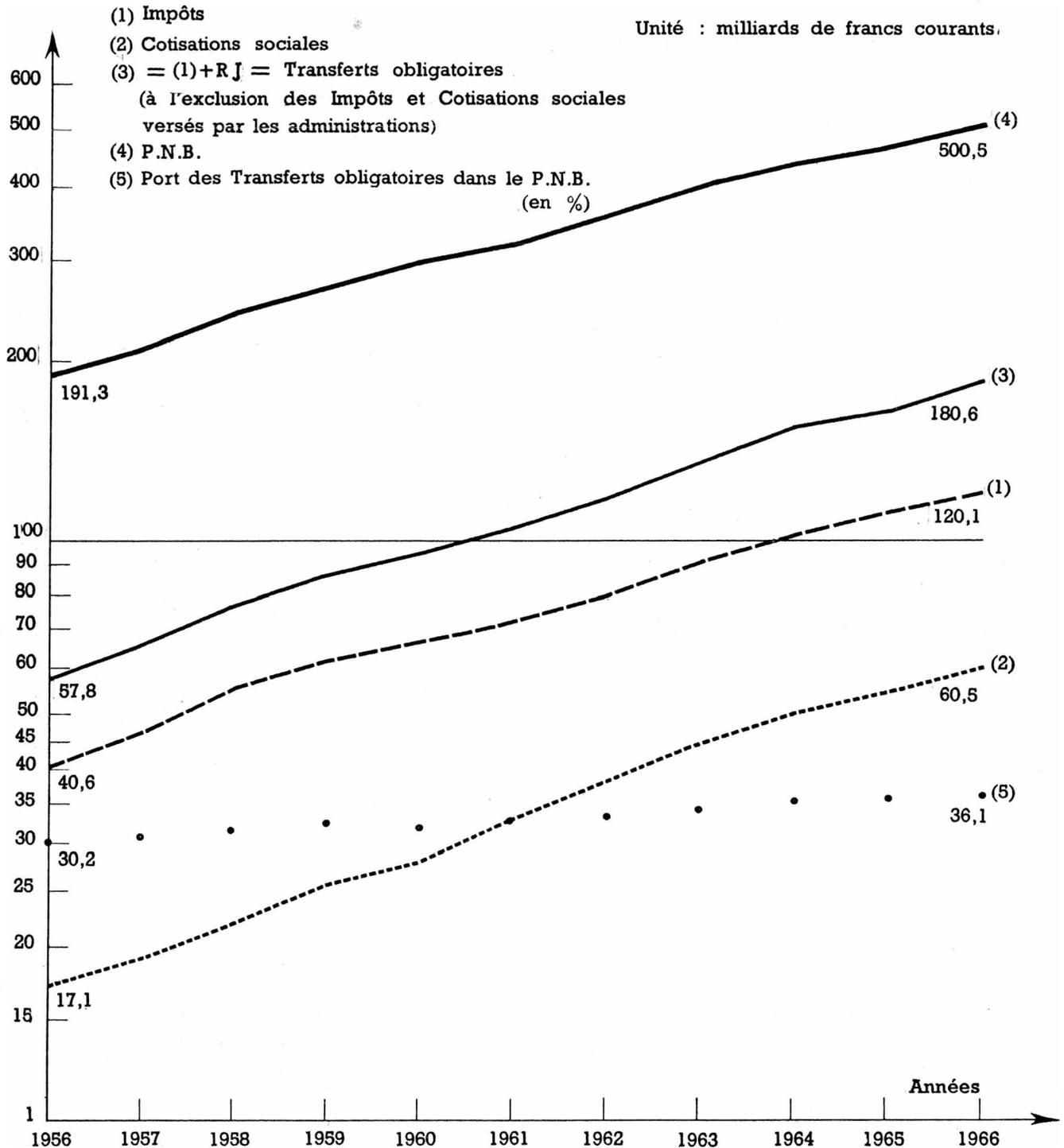
IMPOTS ET COTISATIONS SOCIALES

TABLEAU III

EVOLUTION DES RESSOURCES ET EMPLOIS DES COMPTES D'AFFECTATION ET DE CAPITAL DES ADMINISTRATIONS  
(compte consolidé)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
<b>A. COMPTE D'AFFECTATION</b>								
<b>I. Emplois</b>								
Milliards de F	85,8	92,9	103,3	118,7	134,3	148,4	160,5	174,3
Indices 1959 = 100		108,3	120,4	138,3	156,5	173,0	186,7	203,1
Indice année précédente = 100		108,3	111,2	114,9	113,1	110,5	108,2	108,6
<b>II. Ressources</b>								
Milliards de F	92,9	100,2	112,4	125,4	143,5	161,7	175,3	190,3
Indices 1959 = 100		107,9	121,0	135,0	154,5	174,1	188,7	204,8
Indices année précédente = 100		107,9	112,2	111,6	114,4	112,7	108,4	108,6
<b>B. EPARGNE (II - I)</b>								
Milliards de F	7,1	7,3	9,1	6,7	9,2	13,3	14,8	16,0
<b>C. COMPTE DE CAPITAL</b> (formation brute de capital fixe + solde des opérations sur terrains et immeubles existants)								
Milliards de F	6,2	6,4	7,8	9,1	10,7	12,3	14,3	16,9
Indices 1959 = 100		103,2	125,8	146,8	172,6	198,4	230,6	272,6
Indices année précédente = 100		103,2	121,9	116,7	117,6	115,0	116,3	118,2
<b>D. CAPACITE (+) ou besoin (-) de finan- cement (B - C)</b>								
Milliards de F	+ 0,9	+ 0,9	+ 1,3	- 2,4	- 1,5	+ 1,0	+ 0,5	- 0,9

puisqu'elle comprend toutes les "personnes morales ou entités comptables privées ou publiques, françaises ou étrangères, à but non lucratif, qui participent à la vie économique en rendant à la collectivité et aux individus certains services, sans que ces services fassent l'objet d'un échange" (1).

Il faut donc ajouter au secteur 15 de la nomenclature C.E.C.A. une partie du secteur 10, exactement les postes 986 et 989 de la nomenclature des activités économiques, pour retrouver la définition des comptables nationaux.

Le graphique 3 "Impôts et Cotisations sociales" montre l'évolution comparée des transferts obligatoires qui constituent la grande masse des ressources des administrations et du Produit National Brut. La part des transferts obligatoires dans le P.N.B a tendance à s'accroître (de 30,2% en 1956 à 36,1% en 1966).

Quant au total des emplois des administrations tel qu'il apparaît dans le tableau III, il évolue à long terme comme les ressources; bien que les nécessités de l'ajustement à court terme fassent apparaître de temps en temps un besoin de financement.

Il importe de noter que la progression des salaires versés par les administrations entre 1959 et 1966 a suivi exactement la progression des ressources (multiplication par 2,2 sur la période considérée).

### 3.23. Les entreprises

L'analyse de l'évolution des entreprises de services est présentée dans un certain nombre de graphiques (2) à raison d'un au moins pour chaque poste de services dans la nomenclature des activités économiques de l'I.N.S.E.E. ; certains graphiques sont au niveau de la nomenclature à trois chiffres ; enfin, il y a un certain nombre de graphiques récapitulatifs. L'ensemble de ces graphiques est rassemblé en annexe.

Sur chaque graphique sont représentés, en trait plein, le nombre d'entreprises, en pointillé le chiffre d'affaires du secteur et la masse des salaires distribués dans l'année est figurée par des points. Chiffre d'affaires et masse des salaires sont en francs courants. Pour les deux années extrêmes 1953 et 1964, on a écrit leurs valeurs sur le graphique, en milliards d'anciens francs pour 1953 et en millions de nouveaux francs pour 1964.

Chaque graphique, au niveau de la nomenclature à deux chiffres, est précédé d'une note indiquant la dénomination du secteur dans la nomenclature des activités économiques, les sous-postes dans la nomenclature à trois chiffres et la part de chacun de ceux-ci dans le chiffre d'affaires du secteur pour 1964.

On se reportera au tableau I pour le raccordement avec les 15 secteurs C.E.C.A. Le tableau IV permettra de mesurer l'évolution entre 1953 et 1964 de la part relative de chaque secteur d'activité économique dans le chiffre d'affaires total des entreprises de services.

### 3.24. Entreprises financières

Le tableau V montre la répartition des crédits distribués par les banques de 1959 à 1965 par branche d'activité. Au total, ils sont passés de 86,12 à 230,78 milliards de francs courants, soit une augmentation de 268% ; en francs constants 1959, le volume des crédits est passé de 86,12 à 173,91 milliards, soit une augmentation de 202% (3). Le tableau VI donne le montant des dépôts à vue dans les établissements

(1) Méthodes de la comptabilité nationale - "Etudes et Conjoncture" - Mars 1965 - page 225.

(2) Sources : B.I.C.

(3) L'indice de déflation qui a été appliqué est une moyenne entre l'indice des prix de gros et celui des prix de détail.

financiers en francs courants ; l'augmentation la plus forte a été enregistrée par les banques. La réglementation en vigueur pour les paiements en monnaie scripturaire impose l'ouverture d'un compte de dépôt à un nombre croissant de personnes (augmentation générale des salaires).

TABLEAU IV

## ENSEMBLE DES ENTREPRISES DE SERVICES

N° des activités	Pourcentage du chiffre d'affaires de chaque secteur d'activité retenu dans le chiffre d'affaires de l'ensemble (1953 et 1964)	1953 %	1964 %
05	Activités annexes de l'agriculture	0,19	0,21
101	Recherche de pétrole et gaz naturel par forage	E	0,13
109	Recherches géophysiques non spécialisées		
115	Recherches de combustibles minéraux solides		
462	Entrepôts frigorifiques	0,04	0,04
463	Transports sous régime de température dirigée		
221	Artisans mécaniciens ruraux	4,01	2,12
228	Petits réparateurs mécaniciens		
249	Repassage de couteaux, ciseaux		
264	Réparation de véhicules automobiles		
267	Réparation de cycles et motocycles		
289	Réparation d'appareils radio-électriques et électroniques		
295	Réparation d'horlogerie		
299	Réparation de machines de bureau, machines à écrire		
373	Réchappage et réparation de pneumatiques		
497	Stoppage et rémailage de bonneterie, bas, tissus, vêtements		
526	Cordonniers, savetiers		
528	Réparation industrielle de chaussures		
536	Réparation de matelas et literie, réparation de sièges		
583	Réparateur et accordeur de pianos		
62	Entreprises de transports publics routiers		
63	Transports ferroviaires et assimilés, transports urbains et suburbains	5,45	3,58
64	Transports de navigation intérieure	0,14	0,15
65	Transports maritimes	1,87	1,03
66	Transports aériens	0,43	0,63
67	Auxiliaires des transports	1,05	1,21
68	Transmissions		
69-70	Commerces agricoles et alimentaires	31,49	26,83
71	Commerces multiples et commerces S.A.I.	1,69	3,33
72	Commerces et spectacles non sédentaires	1,62	1,24
73-74	Commerces des matières, matériaux, combustibles, quincaillerie	16,78	26,13
75	Commerces des textiles, de l'habillement et des cuirs	9,10	6,05
76	Commerces divers	3,94	3,79
77	Hôtellerie	1,79	1,76
78	Débits de boissons, de tabac	2,70	1,95
79	Industries et commerces de récupération	1,39	0,60
80-81	Intermédiaires et auxiliaires du commerce et de l'industrie	5,36	5,31
82	Cession et gestion de biens et de droits industriels et commerciaux	0,29	0,69
83	Etablissements financiers, banques, bourses de valeur	2,88	3,99
84	Assurances	2,65	3,60
86	Radiodiffusion et télévision	E	0,02
87	Production cinématographique	0,15	0,17
88	Spectacles	0,43	0,34
89	Hygiène	0,70	0,80
91	Santé	1,70	1,98
93	Justice, auxiliaires de la justice, police, contentieux	0,05	0,06
95	Enseignement	0,07	0,08
96	Education physique et sports	0,02	0,02
97	Lettres, sciences, arts, professions libérales diverses	0,02	0,05
98	Administration économique et financière	0,05	0,01

## TABLEAU V

BANQUESREPARTITION PAR BRANCHE DES UTILISATIONS DE CREDITS

En milliards de francs

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
15 Construction logement	25,85	38,05	37,12	42,76	49,49	58,27	68,19
7 Ventes à crédit	2,38	3,54	4,47	5,38	6,40	7,06	7,55
13 Produits agricoles et collecte céréales	8,57	9,97	11,87	14,79	17,75	22,21	28,33
2 Charbon	2,67	2,96	3,28	3,14	3,13	3,18	3,45
11 Energie	9,43	10,59	11,93	13,97	9,99	11,53	11,81
1 Pétrole, carburant	1,39	1,55	1,42	1,49	1,97	2,05	2,61
3 Transports	3,49	4,26	4,55	4,62	4,89	5,15	5,28
10 Bâtiments, travaux publics	3,63	3,89	5,91	7,14	8,49	9,92	11,57
14 Industries des métaux	12,75	14,79	17,34	20,93	23,33	26,69	28,82
8 Textiles	3,31	3,83	5,19	5,66	6,62	7,44	7,63
0 Cuir, papier, bois	2,32	2,49					
5 Produits chimiques	3,67	4,20	4,66	4,97	5,57	6,04	6,87
4 Industrie et commerce ali- mentaire	3,38	4,14	3,47	4,11	4,70	5,42	6,44
6 Commerce non spécialisé	1,38	1,54	3,55	4,30	5,36	6,15	7,14
9 Divers	1,90	2,23	3,84	5,05	6,61	8,34	10,26
12 Crédits non recensés			16,58	20,79	22,61	22,66	24,83
16 TOTAL	86,12	102,03	135,18	159,10	176,91	202,11	230,78

Indice 1965 = 268  
1959 = 100

TABLEAU VI

BANQUES  
DEPOTS A VUE

En milliards de francs

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Comptes courants (1)									
Banque de France	1,16	0,98	1,10	1,03	1,23	1,45	1,44	1,38	1,49
Banques (2)	30,75	37,57	42,67	50,38	61,57	72,15	78,58	87,12	95,34
C.C.P.	7,53	8,82	10,61	12,47	15,03	17,15	18,77	20,57	22,08
Trésor Public (1)	0,73	0,84	0,96	1,12	1,31	1,46	1,65	1,85	1,91
<b>TOTAL</b>	<b>40,17</b>	<b>48,21</b>	<b>55,34</b>	<b>65,00</b>	<b>79,14</b>	<b>92,21</b>	<b>100,44</b>	<b>110,92</b>	<b>120,82</b>
	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

(1) Comptes des particuliers et des entreprises

(2) Banques inscrites + Banques populaires + Caisses du crédit agricole + Banques françaises et Commerce extérieur.

TABLEAU VII

BANQUES

Guichets permanents				Guichets spécialisés	
	Paris	Province	Total	Change	Guichets ne pouvant recevoir de dépôts (1)
1946	464	3.086	3.550	-	-
1948	450	2.876	3.326	12	-
1956	447	3.000	3.447	36	4
1962	474	3.461	3.935	57	25
1963	485	3.598	4.083	58	25
1964	497	3.712	4.209	64	30
1965	510	3.830	4.340	66	32
1966	543	4.061	4.604	69	56

(1) Ventas à crédit et crédit immobilier

Sur 144 autorisations délivrées en 1965

94 { 9 localités non équipées  
19 communes de banlieue  
66 quartiers d'agglomération urbaine en expansion

Plus l'ouverture de 162 guichets périodiques et 30 saisonniers.

Sur 283 autorisations délivrées en 1966

147 { 14 localités non équipées  
83 quartiers d'agglomération urbaine en expansion  
50 communes de banlieue

Plus l'ouverture de 139 guichets périodiques et 40 saisonniers.

## GRAPHIQUE 6

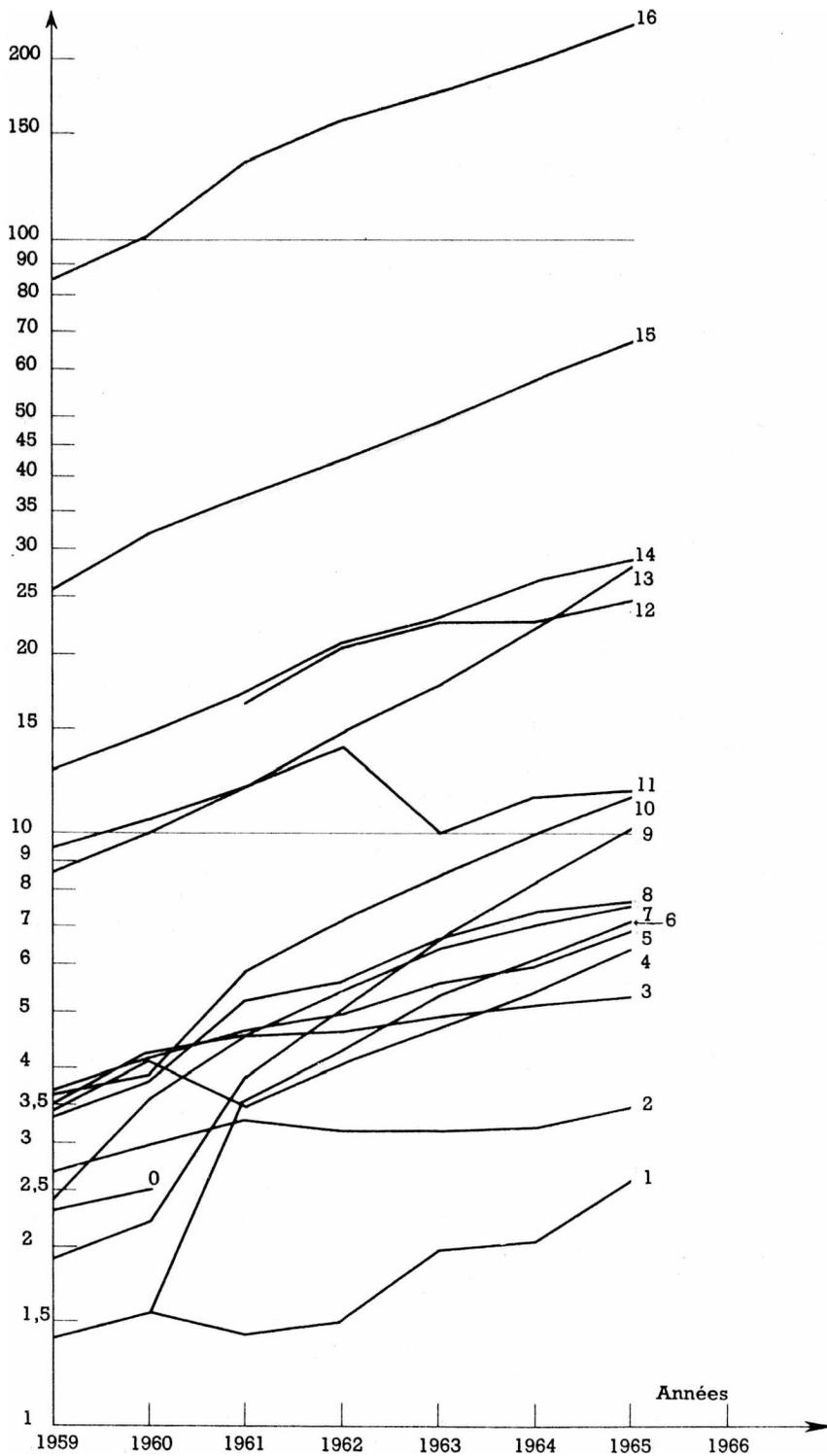
REPARTITION PAR BRANCHES DES UTILISATEURS DE CREDITS

(milliards de F.)

- 0 - Cuir, papier, bois, (jusqu'en 1960).
- 1 - Pétrole, carburant.
- 2 - Charbon.
- 3 - Transports.
- 4 - Industrie et commerce alimentaire.
- 5 - Produits chimiques
- 6 - Commerce non spécialisé.
- 7 - Ventes à crédit.
- 8 - Textiles (plus cuir à partir de 1961).
- 9 - Divers.
- 10 - Bâtiment, travaux publics (plus bois à partir de 1961).
- 11 - Energie.
- 12 - Crédits non recensés (à partir de 1961).
- 13 - Produits agricoles. Collecte de céréales.
- 14 - Industrie des métaux.
- 15 - Construction de logements.
- 16 - Total.

GRAPHIQUE 6

UTILISATION DE CREDITS PAR BRANCHES



## PARTIE II

METHODOLOGIE

Nous devons tenter d'ordonner, d'une manière aussi logique et cohérente que possible, les divers services de telle sorte que les moteurs de l'évolution de chacune des catégories apparaissent nettement et que le regroupement d'activités, a priori hétérogènes, en une seule grande classe - celle des services - se trouve justifié.

On peut distinguer dans une première étape deux catégories majeures de services :

- d'une part, des services directement demandés et payés par les ménages ou les individus pour répondre à des besoins individuels,
- d'autre part, des services "demandés" par d'autres agents économiques, soit par délégation des ménages (administrations), soit pour répondre à leur demande de divers biens (entreprises, directement ou par le canal des intermédiaires financiers collecteurs d'épargne).

En fait, nous allons trouver quatre catégories différentes de services pour chacune desquelles existent des schémas autonomes de demande.

a) La demande de services par les ménages s'interprète dans le cadre des explications d'Engel autorisant des projections dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

b) Si l'on considère les services assurés par les administrations, un schéma symétrique apparaît. En effet, l'Etat ou plus exactement l'ensemble des Administrations publiques, Etat et Collectivités locales, dispose chaque année d'un montant défini de ressources et ces ressources doivent être partagées entre certaines actions. Les problèmes de choix se ramènent à des comparaisons d'utilité. En fait, avec un revenu donné, l'administration va partager son budget de manière à optimiser la satisfaction de l'ensemble de ses besoins (donner l'instruction, dispenser des soins, assurer la sécurité et les autres fonctions de souveraineté, etc...).

L'administration se trouve alors dans une situation très comparable à celle d'un ménage. De même que le salarié voit prélever d'office une part de son salaire pour assurer des transferts sociaux, de même l'administration doit employer la part correspondante de ses revenus ou ressources à assurer la santé et la sécurité des individus. Les transferts reçus à ce titre par les administrations sont inaliénables, parfois insuffisants. Les administrations doivent alors, avec les ressources restantes correspondant à un "revenu disponible", "épargner" (c'est la F.B.C.F.) et "consommer" c'est-à-dire effectuer des dépenses pour satisfaire les divers besoins délégués.

On peut constater, en fait, sur une longue série, que l'évolution des dépenses, correspondant à ces divers besoins, dépend de l'évolution des ressources disponibles des administrations, certaines croissant plus vite, d'autres aussi vite, d'autres enfin moins vite. Les phénomènes de saturation par rapport au "revenu" existent indiscutablement (affaires extérieures, police, justice), mais des variables spécifiquement exogènes peuvent intervenir pour altérer l'effet du revenu des administrations, en modifiant l'urgence ou le volume du besoin (guerre d'Algérie, effet sur l'enseignement de la poussée démographique).

Il s'avère donc possible, dans le cadre de ce schéma symétrique des lois de comportement des ménages, d'effectuer des projections qui aient un sens.

c) Les services aux entreprises concernent pour une grande part les transports ; on laisse de côté, pour le moment, le prêt d'argent pour investissement. D'autres types de services mineurs, soit qu'ils déclinent, soit que leur apparition soit récente (leasing, ordinateurs...), devront être pris en considération, si possible, dans un schéma cohérent liant le tout d'une manière logique.

En fait, une autre catégorie de services s'adresse de plus en plus aux entreprises après avoir été surtout destinée aux ménages. Il s'agit du commerce. Pour le commerce de gros, il n'y a évidemment pas d'ambiguïté. Dans une civilisation de consommation, c'est-à-dire de pression contraignante de l'offre sur la demande, le commerce de détail apparaît clairement comme l'appareil de cette contrainte et s'avère ainsi un service dont bénéficient les entreprises de production.

Le produit de l'activité des services fournis aux entreprises (transport, commerce et toute une série de services divers) va donc apparaître comme une consommation intermédiaire des entreprises de production.

Celles-ci vont manifester une demande de ces divers services, en fonction de leur chiffre d'affaires ou, peut-être plus précisément, de leur valeur ajoutée. Mais ici le schéma se complique car des substitutions sont possibles en fonction de certains rapports de prix. Par exemple, une industrie pétrolière pourra posséder son parc de véhicules de transport (wagons, camions-citernes, péniches) ou, selon les prix, sous-traiter ces transports à des entreprises de transport spécialisées, des entreprises de services. Autre exemple, une grande entreprise peut effectuer ses travaux comptables avec son personnel ou louer un ordinateur à une entreprise de services spécialisés.

L'analyse de la demande de services par les entreprises sera donc plus complexe puisqu'elle devra faire intervenir, non seulement le "revenu" des entreprises, mais également les prix des services. Il n'est pas évident qu'il existe des séries statistiques, même globales, assez longues et précises pour permettre une telle analyse.

d) Les services "financiers" enfin (Banques au sens large et Assurances) assurent une prestation à double face dont l'essentiel est de mettre de l'argent à la disposition des investisseurs.

A cette occasion (1), les entreprises de ce type rendent des services aux particuliers et aux entreprises dont elles gèrent les comptes de dépôts ou les comptes de sécurité (Assurance) qui sont eux-mêmes des comptes de dépôts conditionnels et particuliers.

La masse de capital drainée, mobilisée par ces services, correspond à un besoin national d'investissement, lui-même lié aux taux de croissance du revenu national et aux investissements des périodes antérieures. La collecte de l'argent est le moteur principal de l'activité des Banques et des Assurances qui multiplient leurs services aux déposants, de la même façon que le commerce accepte de réduire ses bénéfices, sous la pression de la concurrence, et de multiplier les services qu'il peut rendre.

En tout cas, pour ce quatrième et dernier groupe, nous voyons encore apparaître un schéma de demande en fonction d'un revenu. Mais ici, les ajustements se montreront peut-être plus délicats à réaliser, dans la mesure où la Comptabilité Nationale n'est pas accoutumée à présenter ses données dans une structure de ce type.

Il est vraisemblable, d'ailleurs, que la demande de capitaux de la part des investisseurs par le canal des collecteurs va ressortir d'une loi de comportement où jouera un effet prix : prix relatifs des divers canaux de drainage, prix absolu de l'argent eu égard à sa rentabilité.

---

(1) par un retournement sans doute un peu paradoxal de leur finalité première

Le schéma que nous avons présenté classant les services en 4 grands secteurs de demande peut paraître, dans une certaine mesure, artificiel. En réalité, toute classification est artificielle ; la meilleure est la plus opérationnelle en fonction d'un besoin défini.

En l'occurrence, notre classification doit s'ordonner autour du besoin de projections de la demande à long terme et il semble bien que la classification proposée soit efficace par rapport à son objet.

## PREVISIONS DE CONSOMMATION DES MENAGES

Parmi les statistiques sur la consommation disponibles en France, seules celles qui concernent la consommation des ménages présentent un niveau de détail et de précision satisfaisant. Aussi était-il tentant d'essayer dans ce domaine un traitement économétrique des données du passé dont les résultats serviraient de base à la prévision.

Le "tableau de la consommation des ménages", publié chaque année par le CREDOC, présente une décomposition de la consommation en 190 rubriques. Nous en avons retenu une quarantaine correspondant à des consommations de services. Pour chacune de ces séries, nous disposons de trois données annuelles pendant quinze ans (1950-1965) :

- la dépense totale en valeur de ce service par les ménages
- un indice de volume (francs constants 1956), base 1950
- un indice de prix, base 1950 également.

Seuls les deux indices nous intéresseront pour l'étude du passé ; les valeurs ne nous serviront que pour la prévision.

### 1. CALCUL DES ELASTICITES CONSTANTES

#### 1.1. Le choix de la variable explicative

Depuis les fameuses lois d'Engel, on a coutume de relier la consommation d'un bien -  $C_i$  - au revenu des consommateurs par une équation de la forme :

$$C_i = aR + b$$

En fait, on préfère souvent se référer à la consommation totale -C- plutôt qu'au revenu. Les dépenses totales de consommation sont en effet beaucoup mieux connues que les revenus. C'est le cas tout au moins en France, sauf enquêtes particulières (\*)

La série de consommation totale que nous avons choisie n'est que la somme de toutes les rubriques du "tableau", ce qui rend les fonctions de consommation plus homogènes : les variations de la consommation totale ne font que refléter l'ensemble des variations de chaque bien ou service particulier considéré.

D'autre part, il est apparu qu'il valait mieux, dans les variations de la consommation, éliminer la part qui était due aux variations de population, facteur d'irrégularité.

Enfin, nous avons retenu les indices de volume, ce qui nous évitera, pour la projection, de faire des hypothèses par trop aléatoires sur l'évolution des prix.

---

(\*) On trouvera des lois de consommation fondées sur le revenu dans le rapport CREDOC-UNCAF sur les conditions de vie des familles de plus de deux enfants.

Nous avons donc mis en rapport l'indice de volume de la consommation de chaque service par habitant avec l'indice de volume de la dépense totale de consommation des ménages par habitant aussi :

$$C_i^* = a C_i^* + b$$

### 1.2. Les lois à élasticité constante

L'examen graphique des séries a fait préférer à cette formule l'équation suivante : (tableau VIII)

$$\log C_i^* = \alpha \log C^* + \mu \quad (1)$$

Cette loi, valable pour des séries exponentielles, présente l'avantage de donner directement la mesure de l'élasticité. On l'appelle loi à "élasticité constante".

En effet, si l'on retient un modèle de la forme

$$\log C_i = \alpha \log C + \mu$$

on obtient, en différentiant :

$$\frac{d C_i}{C_i} = \alpha \frac{d C}{C}$$

Or, par définition, l'élasticité "e" est égale à

$$e = \frac{\frac{d C_i}{C_i}}{\frac{d C}{C}}$$

donc  $e = \alpha =$  constante.

### 1.3. Complémentarité ou substitution entre biens et services

Afin d'affiner l'explication du passé et sans que cela constitue un préalable nécessaire à la projection, pour quelques services particuliers on a remplacé C par une consommation complémentaire (par exemple les "achats de voitures" pour la rubrique "garage et entretien") ou substituable (par exemple les achats de télévision pour le cinéma) :

$$\log C_i^* = \alpha \log C_j^* + \mu \quad (2)$$

$\alpha$  est positif pour une dépense complémentaire, négatif pour une dépense substituable (cf. tableau IX).

### 1.4. Effets prix

On a essayé de mettre en évidence les "effets prix", quand ils existent ; la consommation par tête du service  $C_i^*$  variant, alors, en sens inverse du prix de ce service, soit  $p_i$

$$\log C_i^* = \alpha \log C_i^* - \beta \log p_i + \mu \quad (3)$$

Les résultats les plus probants sont rassemblés au tableau X.

### 1.5. L'élimination de la tendance

Les relations entre les logarithmes - du type (1) sont souvent critiquées comme n'étant pas suffisamment explicatives. En effet, dans une économie en croissance comme la nôtre, il y a une "tendance" générale à la hausse de la plupart des indices caractéristiques de l'activité économique, si bien qu'il n'est pas difficile de trouver entre deux indices pris au hasard une corrélation satisfaisant aux différents tests

CORRELATIONS PAR RAPPORT A LA CONSOMMATION TOTALE DES MENAGES PAR TETE

$$\text{Log } C^*i = \alpha \text{Log } C^* + \mu$$

	Coefficient $\alpha$	Ecart-type du Coefficient $\alpha$	Coefficient de corrélacion
Réparation de chaussures	0,448	0,096	0,780
Travaux à façon, réparation de vêtements	0,199	0,097	0,481
Blanchissage, teinturerie	0,565	0,085	0,871
Total entretien et réparation des articles d'habillement	0,394	0,054	0,891
Loyers réels et fictifs	0,764	0,048	0,973
Réparations locatives et entretien	1,022	0,085	0,955
Réparation du matériel ménager	1,591	0,105	0,971
Services domestiques (salaires bruts)	-0,289	0,045	0,865
Coiffeur et autres frais de propreté et d'esthétique	1,033	0,085	0,955
Total services médicaux et d'hospitalisation	1,611	0,036	0,996
Frais de garage et d'entretien	2,539	0,101	0,989
Déplacements courants, loisirs, vacances, SNCF	0,359	0,067	0,819
Déménagements, garde-meubles, envois de colis	2,293	0,186	0,957
Transports routiers interurbains	0,566	0,099	0,837
Déplacements en commun urbains et suburbains	-0,019	0,043	0,117
Taxis	0,206	0,034	0,850
Location de voitures sans chauffeurs	3,036	0,429	0,891
Transports par bateau, avion, etc...	0,876	0,069	0,959
Transports collectifs	0,440	0,049	0,924
Postes	1,343	0,038	0,994
Télégraphe, services financiers	1,089	0,075	0,969
Téléphone	1,448	0,094	0,972
Total P. & T.	1,374	0,051	0,990
Enseignement	1,053	0,056	0,981
Loterie Nationale	0,537	0,214	0,557
Total spectacles et attractions	0,339	0,049	0,880
Autres spectacles et attractions	-0,606	0,107	0,836
Cinéma	-0,774	0,136	0,837
Redevances R.T.F.	2,783	0,112	0,989
Réparations de radio, télévision, photo	1,729	0,121	0,967
Hôtels, restaurants, cafés	0,689	0,065	0,942
Horlogerie : réparations	0,628	0,119	0,816
Assurances	1,291	0,077	0,976
Frais bancaires et financiers	1,034	0,083	0,958
Frais de justice	0,474	0,042	0,950
Frais de cérémonie	0,652	0,052	0,958

TABLEAU IX

VARIABLE EXPLICATIVE AUTRE QUE LA CONSOMMATION TOTALE PAR TETE

$$\text{Log } C^X_i = \alpha \text{Log } C^X_j + \mu$$

	$\alpha$	$\sigma_\alpha$	Coefficient de corrélation
Réparation de chaussures (année/t) / Achats de chaussures (année/t-1)	0,375	0,119	0,657
Travaux à façon, réparation de vêtements (t) / Achats de vêtements (t-1)	0,306	0,072	0,765
Blanchissage, teinturerie / Achat de vêtements	0,564	0,080	0,882
Réparation de matériel ménager (t) / Achat de matériel ménager (t-1)	0,462	0,033	0,968
Réparation de matériel ménager (t) / Achat de matériel ménager (t-1)+(t-2)	0,416	0,027	0,976
Frais de garage et d'entretien (t) / Achat de voitures automobiles (t-1)	0,770	0,045	0,978
Cinéma / Achat de télévisions	-0,068	0,017	0,731
Réparation d'horlogerie (t) / Achat de montres (t-1)	0,838	0,264	0,661

TABLEAU X  
EFFETS PRIX

$$\text{Log } C^X_i = \alpha \text{ Log } C^X - \beta \text{ Log } p_i + \mu$$

	$\alpha$	$\sigma_\alpha$	$\beta$	$\sigma_\beta$	$\mu$	$\sigma_\mu$	Coefficient de corrélation
Réparation de chaussures	0,922	0,217	0,359	0,151	0,769	0,024	0,852
Travaux à façon, réparation de vêtements	0,744	0,360	0,395	0,252	0,735	0,027	0,594
Blanchissage, teinturerie	0,884	0,239	0,260	0,183	0,551	0,023	0,889
Total entretien et réparation des articles d'habillement	0,836	0,137	0,341	0,101	0,673	0,012	0,945
Services domestiques	-0,204	0,360	0,167	0,121	0,359	0,013	0,884
Coiffeur et autres frais de propreté et d'esthétique	0,116	0,870	0,299	0,168	0,623	0,023	0,964
Déplacements courants, loisirs, vacances, SNCF	0,973	0,190	0,405	0,121	0,809	0,015	0,907
Déménagements, garde-meubles, envois de colis	3,312	0,773	0,620	0,457	1,214	0,052	0,962
Transports routiers interurbains	1,005	0,273	0,281	0,165	0,572	0,027	0,869
Déplacements en commun urbains et suburbains	0,311	0,110	0,181	0,057	0,363	0,010	0,665
Taxis	0,422	0,100	0,112	0,049	0,242	0,009	0,895
Total transports collectifs	0,690	0,180	0,155	0,108	0,308	0,014	0,934
Postes	1,466	0,078	0,090	0,051	0,188	0,010	0,995
Téléphone	1,976	0,160	0,285	0,078	0,620	0,020	0,986
Total P. & T.	1,682	0,083	0,189	0,046	0,398	0,010	0,996
Total spectacles et attractions	0,885	0,176	0,314	0,099	0,648	0,011	0,934
Réparation de radio, télévision, photo	2,173	0,372	0,350	0,278	0,712	0,034	0,971
Réparation d'horlogerie	1,679	0,241	0,756	0,165	1,542	0,022	0,934
Frais bancaires et financiers	1,364	0,168	0,491	0,225	1,010	0,021	0,969
Frais de cérémonie	0,933	0,113	0,247	0,091	0,513	0,013	0,973

de contrôle.

On a donc cherché à éliminer la tendance pour mettre en valeur le lien de causalité qui est seul intéressant.

On y a réussi, en remplaçant les logarithmes des observations par leurs différences premières.

En effet, partons d'une équation qui suppose les effets du trend concentrés sur un terme faisant intervenir le temps  $t$  mesuré en années :

$$C_i^* = \gamma C^{**} \times 10^{\lambda t}$$

$$\text{soit } \log C_i^* = \alpha \log C^* + \lambda t + \gamma \quad (4)$$

L'équation (4) est une fonction linéaire du temps. Si nous l'écrivons pour deux années successives  $t$  et  $t + 1$  :

$$\log C_{i,t+1}^* = \alpha \log C_{t+1}^* + \lambda (t + 1) + \gamma$$

$$\log C_{i,t}^* = \log C_t^* + \lambda t + \gamma$$

par différence, il vient :

$$\log C_{i,t+1}^* - \log C_{i,t}^* = \alpha [\log C_{t+1}^* - \log C_t^*] + \lambda \quad (5)$$

Le temps a disparu de l'équation (5). Comme il est supposé porter à lui seul l'effet de la tendance, cela signifie que celle-ci a été éliminée. La validité de cette conclusion dépend évidemment de la valeur des hypothèses de départ.

On notera que la relation (5) n'est plus une relation entre indices absolus mais entre rapports de deux indices successifs.

En effet, elle peut s'écrire :

$$\log \frac{C_{i,t+1}^*}{C_{i,t}^*} = \alpha \log \frac{C_{t+1}^*}{C_t^*} + \lambda$$

Le coefficient  $\alpha$  est toujours une élasticité constante. Il diffère nécessairement de celui de l'équation (1), puisqu'il ne s'agit plus de l'élasticité de la consommation d'un service par rapport à la dépense totale de consommation englobant d'une manière ou d'une autre le facteur temps, mais en principe de l'élasticité par rapport à la consommation totale "stricto sensu".

Il ne faut pas s'étonner, étant donné ce que nous avons dit plus haut, que les corrélations entre les différences de logarithmes soient plus rares que les corrélations entre les logarithmes des indices absolus. Les résultats significatifs sont réunis dans le tableau XI .

Comme précédemment, on a recherché aussi les "effets prix" dans des relations de la forme :

$$\log \frac{C_{i,t+1}^*}{C_{i,t}^*} = \alpha \log \frac{C_{t+1}^*}{C_t^*} - \beta \log \frac{P_{i,t+1}}{P_{i,t}} + \lambda$$

dont les paramètres sont regroupés dans le tableau XII .

## 2. LES PROJECTIONS

On remarquera que sur cinq tableaux mentionnés ci-dessus, seul le premier renferme des résultats concernant toutes les séries de la consommation des ménages prises en considération et recouvrant, rappelons-le, l'ensemble des consommations de

TABLEAU XI

DIFFERENCE DE LOGARITHMES - REPRESSIONS SIMPLES PAR RAPPORT A LA CONSOMMATION TOTALE PAR TETE

$$\text{Log } C^x_{i,t} - \text{Log } C^x_{i,t-1} = \alpha (\text{Log } C^x_t - \text{log } C^x_{t-1}) + \lambda$$

	$\alpha$	$\sigma_\alpha$	Coefficient de corrélation
Réparation du matériel ménager	1,392	0,638	0,518
Coiffeur et autres soins de propreté et d'esthétique	1,663	0,581	0,622
Taxis	1,177	0,282	0,757
Transports collectifs	1,035	0,444	0,543
Téléphone	4,671	0,823	0,844
Total P. & T.	2,805	0,462	0,860
Loterie Nationale	2,517	1,149	0,519
Spectacles et attractions (total)	1,533	0,342	0,780
Cinéma	1,491	0,541	0,607
Hôtels, restaurants, cafés	1,499	0,609	0,564
Frais bancaires et financiers	1,701	0,735	0,540
Frais de justice	1,393	0,489	0,620

TABLEAU XII  
DIFFERENCE DE LOGARITHMES. EFFETS PRIX

$$\text{Log} \frac{C_{i,t}^x}{C_{i,t-1}^x} = \alpha \text{Log} \frac{C_t^x}{C_{t-1}^x} - \beta \text{Log} \frac{P_{i,t}}{P_{i,t-1}} + \lambda$$

	$\alpha$	$\sigma_\alpha$	$\beta$	$\sigma_\beta$	$\lambda$	$\sigma_\lambda$	Coefficient de corrélation
Travaux à façon, réparation de vêtements	0,408	0,543	0,630	0,187	0,008	0,016	0,712
Blanchissage, teinturerie	0,417	0,550	0,229	0,131	0,007	0,016	0,523
Total entretien et réparations des articles d'habillement	0,310	0,300	0,429	0,091	0,009	0,009	0,828
Loyers réels	-0,140	0,160	0,135	0,059	0,020	0,004	0,635
Coiffeur et autres frais de propreté et d'esthétique	1,524	0,476	0,307	0,111	-0,0002	0,0139	0,791
Déplacements courants, loisirs, vacances, SNCF	0,490	0,766	0,406	0,227	0,008	0,019	0,603
Transports par bateau, avion, etc..	0,028	0,663	0,452	0,190	0,017	0,019	0,568
Postes	0,082	0,611	0,302	0,137	0,027	0,014	0,644
Spectacles et attractions, (total)	1,323	0,337	0,209	0,117	-0,009	0,009	0,831
Réparation d'horlogerie	2,065	0,945	0,708	0,225	-0,006	0,028	0,753
Frais de cérémonie	0,168	0,522	0,310	0,135	0,015	0,015	0,556

services effectuées par les ménages (1).

Dans un souci d'unité et de cohérence, les prévisions sont fondées sur les résultats du tableau VIII, et plus spécialement, sur les élasticités constantes calculées pour la période 1950-1965 et supposées se maintenir jusqu'en 1980.

Dès lors, à partir d'une ou plusieurs hypothèses de la consommation totale des ménages pour 1980, on peut calculer la consommation prévue de chaque service à cette date.

Nous avons pris trois hypothèses successives d'évolution de la consommation totale par tête entre 1965 et 1980 :

Hypothèse d'évolution de la consommation totale des ménages par tête		1965	1980	Taux d'accroissement annuel
1	faible	100	156	3,2 %
2	moyenne	100	172	3,7%
3	forte	100	194	4,5%

Le calcul s'effectue très simplement en revenant à l'équation (1)

$$\log C_i^* = \alpha \log C^* + \mu$$

soit :

$$\log C_{i, 1965}^* = \log C_{1965}^* + \mu$$

$$\log C_{i, 1980}^* = \log C_{1980}^* + \mu$$

qui donne :

$$\log \frac{C_{i, 1980}^*}{C_{i, 1965}^*} = \alpha \log \frac{C_{1980}^*}{C_{1965}^*} + \mu$$

avec :

$$\log \frac{C_{1980}^*}{C_{1965}^*} \text{ égal à } 1,56 - 1,72 \text{ ou } 1,94.$$

Après avoir déterminé le logarithme  $\frac{C_{i, 1980}^*}{C_{i, 1965}^*}$  pour chaque service et chaque

hypothèse, il suffit d'en prendre la valeur arithmétique et de la multiplier par la valeur réelle de la consommation du service par les ménages en 1965 mesurée en millions de francs 1965.

Il ne s'agit plus ici d'une consommation par tête, mais de la dépense effective en France en 1965.

On obtient donc la valeur prévue - en millions de francs 1965 - de la consommation du service en 1980 à population constante (population de 1965), puisque l'effet des variations de population a été éliminé dans le calcul des élasticités.

En multipliant le résultat obtenu par le coefficient de variation prévue de la population entre 1965 et 1980 - choisi égal à 1,14 en l'occurrence -, on obtient la consommation du service à population réelle en millions de francs 1980 (cf. tableau XIII).

(1) A l'exclusion du Commerce proprement dit - commerces de biens n'étant pas en eux-mêmes des services - que l'on ne peut pas isoler dans une nomenclature de consommation. Rappelons qu'un chapitre lui est consacré par ailleurs.

PROJECTION DE CONSOMMATION DES MENAGES  
(millions de francs 1965)

	Valeur 1965	VOLUME 1980		
		Hypothèse faible	Hypothèse moyenne	Hypothèse forte
1 Réparation de chaussures	536	654	686	724
2 { Travaux à façon, réparation de vêtements	1 070	1 166	1 188	1 220
3 { Blanchissage, teinturerie	1 346	1 723	1 831	1 952
4 Total entretien et réparation des articles d'habillement	2 416	2 875	2 996	3 117
5 Loyers réels et fictifs	14 522	20 331	21 928	23 961
6 Réparations locatives et entretien	4 010	6 296	6 977	7 860
7 Réparation du matériel ménager	413	834	983	1 181
8 Services domestiques	5 335	4 695	4 535	4 428
9 Coiffeurs et autres frais de propreté et d'esthétique	1 881	2 972	3 292	3 706
10 Total services médicaux et d'hospitalisation ( et Hospices)	18 463	37 665	44 311	53 543
11 Frais de garage et d'entretien	3 642	11 254	14 532	19 485
12 Déplacements courants, loisirs, vacances S.N.C.F.	2 145	2 510	2 617	2 724
13 Déménagements, garde-meubles, envois de colis	301	831	1 047	1 367
14 Transports routiers interurbains	1 449	1 869	1 971	2 116
15 { Déplacements en communs urbains et suburbains	1 174	1 174	1 174	1 174
16 Taxes	529	582	592	608
17 Location de voitures sans chauffeurs	111	427	582	827
18 Transport par bateau, avion, etc...	192	284	311	344
19 Total transport collectif	5 901	7 199	7 494	7 907
20 Postes	559	1 012	1 163	1 353
21 { Télégraphe, Services financiers	102	165	185	209
22 { Téléphone	661	1 256	1 454	1 725
23 Total P. et T.	1 322	2 432	2 789	3 265
24 Enseignement	1 223	1 945	2 165	2 446
25 { Cinéma	861	611	568	517
26 { Loterie Nationale	284	361	381	406
27 { Autres spectacles et attractions...	404	307	291	271
28 Total spectacles et attractions	2 573	2 985	3 088	3 216
29 Redevances O.R.T.F.	868	2 977	3 949	5 442
30 Réparations de radio, télévision, photo	311	669	799	973
31 Hôtels, cafés, restaurants	12 848	17 473	18 758	20 300
32 Horlogerie : réparations	151	199	213	230
33 Assurances	1 661	2 940	3 355	3 887
34 Frais bancaires et financiers	309	488	541	609
35 Frais de justice	530	652	684	721
36 Frais de cérémonie	413	549	586	636
I TOTAL : agrégation partielle (postes accolés remplacés par leur somme)	79 328	130 973	147 680	170 809
II TOTAL : au niveau le plus détaillé	79 328	131 452	148 493	172 084
III Consommation totale des ménages	289 161	451 091	497 357	560 972
IV Part de II dans III	27,43%	29,14%	29,86%	30,68%
V Consommation de services à population réelle (1,14 x II)	79 328	149 855	169 282	196 176
VI Consommation totale à population réelle (1,14 x III) (Population en 1980 = population en 1965 x 1,14)	289 161	514 244	566 987	639 508

} à population constante 1965 =

■ Denrées et boissons exclues.

## TABLEAU XIV

## PROJECTION DE LA CONSOMMATION DES MENAGES POUR 1985

N° variable	Millions de Francs 1960	Valeur 1960	Hypothèse faible	Hypothèse moyenne	Hypothèse forte
4	Réparation de chaussures	407	566	615	667
6	Travaux à façon, réparation de vêtements Blanchissage, teinturerie	750	870	900	938
7		981	1.491	1.638	1.815
8		Total entretien et réparation des articles d'habillement	1.731	2.320	2.475
10	Loyers réels	3.515	6.186	7.065	8.084
11	Réparations locatives et entretien	1.952	4.158	4.978	5.993
13	Réparation du matériel ménager	243	790	1.042	1.395
15	Services domestiques	3.094	2.506	2.382	2.228
16	Coiffeur et autres frais de propreté et d'esthétique	1.200	2.580	3.084	3.720
17	Total services médicaux et d'hospitalisation	9.980	32.934	43.613	58.483
18	Frais de garage et d'entretien	1.916	12.607	19.639	31.212
21	Déplacements courants, loisirs, vacances, SNCF Déménagements, garde-meubles, envois de colis Transports routiers interurbains Déplacements en commun urbains et suburbains Taxis Location de voiture sans chauffeur Transports par bateau, avion, etc... Transports collectifs Postes Télégraphes, services financiers Téléphone Total P. & T. Enseignement Total spectacles et attractions (P.M.U. + Casinos + cercles) Redevances R.T.F. Réparations de radio, T.V., photos Restaurants, hôtels, cafés Horlogerie : réparations Assurances Frais bancaires et financiers Frais de justice Frais de cérémonie	1.482	1.941	2.060	2.208
22		127	695	1.035	1.572
23		1.027	1.571	1.736	1.920
24		891	891	891	891
25		413	483	500	520
26		69	658	1.118	1.946
27		147	282	329	387
28		4.156	5.777	6.234	6.733
29		329	888	1.122	1.434
30		59	133	160	195
31	396	1.160	1.497	1.948	
32	784	2.164	2.752	3.371	
33	1.484	3.235	3.888	4.704	
36	1.735	2.238	2.377	2.516	
38	378	2.975	4.827	8.014	
39	180	650	878	1.204	
41	13.195	22.036	24.807	28.105	
42	98	157	174	196	
44	778	2.022	2.536	3.213	
45	219	471	563	679	
46	340	482	524	571	
47	262	424	474	534	
	TOTAL "1" : agrégation partielle (postes accolées)	49.378	109.639	137.465	177.023
	TOTAL "2" : au niveau le plus détaillé	49.378	110.400	138.927	179.940
	Consommation totale	185.282	389.092	463.205	555.846
	Part de "2" dans la consommation totale à population constants (1960)	26,65 %	28,37 %	29,99 %	32,37 %
	Indice	100	106	113	121
	Consommation de service à population réelle "2 bis"	49.378	138.000	173.659	224.925
	Consommation totale à population réelle (Population 1985 = 1,25 population 1960).	185.282	486.365	579.006	694.808

### 3. RESULTATS DES CALCULS

Les régressions ont été calculées sur un ensemble électronique IBM 360 selon la méthode des moindres carrés.

On considère souvent qu'une régression est acceptable lorsque son coefficient de corrélation "R" est supérieur à 0,50 et lorsque les écarts-types " $\sigma$ " des paramètres sont inférieurs à la moitié de ceux-ci.

Le coefficient de corrélation indique la précision de l'ajustement linéaire. Sa valeur absolue varie entre 0 et 1. L'ajustement calculé est d'autant meilleur que "R" est proche de 1.

L'écart-type d'un paramètre - par exemple  $\sigma_x$  - donne une mesure de la distribution du paramètre autour de sa valeur centrale quand on fait varier l'échantillon des observations ; en gros, il mesure l'erreur sur le paramètre.

La comparaison des tableaux VIII et XI à commencer par le nombre de rubriques qu'ils contiennent respectivement, met bien en évidence les différences entre les régressions sur les logarithmes d'une part, les différences premières de logarithmes d'autre part. Alors que dans le premier cas, la régression peut être simplement un signe de colinéarité (1), dans le second, elle est - au moins en principe - l'expression d'une véritable liaison explicative.

Les tableaux X et XII qui regroupent les paramètres des équations comportant des effets prix (la consommation d'un service varie en sens inverse de son prix) montre que ceux-ci sont relativement exceptionnels. Pour les autres services non mentionnés dans les tableaux, la consommation augmente en même temps que les prix (2).

La plupart des relations du tableau IX introduisent des décalages temporels dont la justification économique est immédiate.

Enfin, selon les projections contenues dans le tableau XIII, il semblerait que la part de la consommation de services dans la consommation totale des ménages doive augmenter légèrement en 15 ans, ce qui corrobore le phénomène général de développement des fonctions tertiaires dans l'économie.

Toutefois, on ne saurait accorder une confiance illimitée à ces projections qui reposent sur des données et des hypothèses contestables à certains égards.

Du côté des données, on ne manquera pas de souligner que, si comme nous le signalions plus haut, la mesure de la consommation des ménages bénéficie d'une plus grande précision que d'autres indicateurs économiques, cette mesure n'en est pas moins très imparfaite. La lacune fondamentale dans ce domaine réside dans l'absence d'évaluations indépendantes de la consommation en valeur et en volume ainsi que des prix.

En pratique, on a établi une liaison artificielle, à priori, entre indices de valeurs, de volumes et de prix :

$$\text{Indice de volume} = \frac{\text{Indice de valeur}}{\text{Indice de prix}}$$

et lorsque l'on a estimé deux termes de cette relation, on en déduit mathématiquement, le troisième. Il est très difficile, dans ces conditions, de juger de la véracité des chiffres que l'on avance.

Du côté des hypothèses, celles qui ont été faites sur la consommation totale des ménages en 1985 pourraient être aisément mises en question, encore que la prise en compte d'une fourchette diminue les chances d'erreur.

---

(1) Deux phénomènes sont colinéaires quand ils sont proportionnels

(2) Dans le tableau XII, certains termes des équations ne sont pas significatifs ; on a retenu tout de même ces équations pour les effets prix qu'elles indiquent nettement.

Plus grave apparaît le fait d'avoir prolongé purement et simplement l'évolution passée en supposant que les élasticités calculées resteraient constantes dans le futur. Cette dernière hypothèse, plausible pour certains services, est fortement arbitraire pour d'autres services. On reconnaît là le défaut majeur de toutes les méthodes de projections fondées, d'une manière ou d'une autre, sur la prolongation des tendances passées, qui est d'infléchir - involontairement - les prévisions dans un sens "conservateur".

En dépit de ces quelques remarques qu'il eût été malhonnête de passer sous silence, il ne faudrait pas conclure à la totale vanité de nos efforts. En effet, si l'économiste - ou l'économètre - est naturellement porté à mettre en évidence les défauts des instruments qu'il utilise, ceux-ci ne sont pas pour autant complètement dépourvus d'utilité pratique. Au contraire, si les projections qui résultent, plus ou moins directement, de la simple prolongation des tendances passées, demeurent les plus fréquentes, c'est que la vérification empirique a posteriori prouve en général qu'elles conduisent à des résultats satisfaisants. Peut-être justement pour la simple raison que la dynamique du progrès économique s'accommode, plus facilement qu'on pourrait le croire, d'une certaine inertie des structures.

PROJECTION DU TABLEAU ECONOMIQUE D'ENSEMBLE

"Le Tableau Economique d'Ensemble fournit, sous forme d'un tableau synthétique, l'ensemble des comptes simplifiés des agents et des opérations" (1).

\*  
\* \*

Afin de confronter, dans un souci de cohérence, les résultats des projections de l'activité des services en 1980 (2) avec les conditions de réalisation de l'équilibre économique national à la même date, il est apparu souhaitable de projeter le T.E.E.

Le T.E.E. est un cadre où s'inscrivent les diverses composantes de l'équilibre pour une année donnée. Les comptes des agents y apparaissent en colonne (comptes d'exploitation des entreprises non financières et des ménages - comptes d'affectation, comptes financiers, compte de capital des entreprises non financières, des ménages, des administrations et des institutions financières - comptes de l'extérieur), les opérations en ligne. On les répartit en trois groupes :

- les opérations sur biens et services :  
"Création, échange et utilisation de biens et de services".
- les opérations de répartition :  
"Répartition entre les agents de la valeur ajoutée par la production intérieure ou provenant de l'extérieur".
- les opérations financières :  
"Variation des créances et des dettes entre les agents".

Enfin, au bas du tableau sont dégagés les soldes des comptes :

- Résultat brut d'exploitation pour le compte d'exploitation
- Epargne brute pour le compte d'affectation
- Capacité ou Besoin de financement pour le compte de capital
- éventuellement, l'Ajustement du compte financier.

La signification des différents postes repose sur un certain nombre de conventions :

- la production intérieure brute est égale à "la production disponible (3) consolidée de toutes les branches, augmentée des droits et taxes à l'importation". Elle se répartit entre les entreprises non financières et les ménages. La production des ménages correspond à l'autoconsommation des produits de leurs jardins et à l'occupation ou la location des immeubles qu'ils possèdent.

---

(1) Méthodes de la Comptabilité Nationale - Etudes et Conjoncture - 1966, n°3

(2) Le T.E.E. a été projeté pour 1980 et 1985

(3) "La production disponible d'un produit (ou d'une branche) mesurée aux prix de production est égale à la valeur des unités de ce produit produites sur le territoire métropolitain, diminuée de la valeur des unités de ce même produit, importées ou non, consommées du fait de cette production".

- les salaires comptés en emplois des agents sont bruts ; ils incluent les cotisations sociales patronales et salariales. Les salaires comptés en ressources des ménages sont nets de toutes cotisations sociales.
- les prestations sociales sont un emploi des administrations car la Sécurité Sociale fait partie des administrations en Comptabilité Nationale Française. Rappelons leur définition : "Personnes morales ou entités comptables privées ou publiques, françaises ou étrangères, à but non lucratif, qui participent à la vie économique en rendant à la collectivité et aux individus certains services sans que ces services fassent individuellement l'objet d'un échange". (Le type de ces services étant les transferts) (1)
- les intérêts versés par les ménages sont notés en emploi du compte d'exploitation ou d'affectation selon qu'ils se rattachent à des prêts à la consommation ou à des crédits à la consommation. Les intérêts versés ou reçus par les administrations en contrepartie de prêts extérieurs ne sont pas pris en compte dans les "Intérêts, dividendes et fermages" mais dans les "Dépenses et recettes extérieures".
- les assurances ne sont reprises dans les comptes qu'à concurrence du solde entre les primes versées par les assurés et les indemnités reçues par eux au cours d'une année. Encore faut-il distinguer, selon les agents et les types d'assurances :
  - . les assurances I.A.R.D. (Incendie, accidents, risques divers) apparaissant en emploi du compte d'exploitation des entreprises, du compte d'exploitation des ménages pour la partie des primes afférentes aux immeubles et du compte d'affectation des ménages pour le reste.
  - . les assurances sur la vie sont divisées en deux parties :
    - = la première qui correspond à l'augmentation des réserves mathématiques des compagnies d'assurance est portée en emploi du compte de capital des ménages et en ressources de celui des institutions financières (2).
    - = la seconde qui correspond à une partie des frais généraux et des bénéfices des compagnies est inscrite aux comptes d'affectation des ménages et des institutions financières.

Ce tableau, regroupement logique et systématique des différents postes de la comptabilité Nationale Française, n'est pas sans présenter certaines imperfections. En effet, outre les imprécisions inévitables dues à la valeur plus ou moins approximative des statistiques, on lui reprochera plutôt :

- en premier lieu, d'exclure les institutions financières et les administrations des agents productifs,
- en second lieu, de regrouper dans un même poste : "Intérêts, dividendes et fermages", trois opérations de répartition dont la signification économique n'est que vaguement voisine et dont surtout les rythmes d'évolution diffèrent notablement,
- enfin, le fait d'appréhender l'activité des assurances uniquement par le solde primes versées-intérêts reçus limite notre appréciation de l'impact économique de l'assurance proprement dite (3).

Ces critiques sont d'autant plus gênantes pour nous qu'elles portent toutes les trois sur des postes de services, lesquels sont finalement ceux qui nous intéressent le plus.

Quoi qu'il en soit, les qualités du T.E.E. sont assez nombreuses - la plus évidente étant son existence même - pour que nous le retenions comme cadre de la

-----  
 (1) Cf. Rapport préliminaire, page 28.

(2) Banques, Organismes financiers spécialisés (par exemple le Crédit Agricole) et Sociétés d'Assurance.

(3) L'activité d'intermédiaire financier des Sociétés d'assurance est mieux étudiée dans le compte financier.



TABLEAU XV

TABLEAU ECONOMIQUE D'ENSEMBLE POUR L'ANNEE 1966.

% du P. N. B.

	EMPLOIS										RESSOURCES											
	1. ENTREPRISES NON FINANCIERES			2. MENAGES			3. ADMI- NISTRATIONS		4. INSTITUTIONS FINANCIERES		TOTAL	1. ENTREPRISES NON FINANCIERES			2. MENAGES			3. ADMI- NISTRATIONS		4. INSTITUTIONS FINANCIERES		TOTAL
	Exploi- tation	Affec- tation	Capi- tal	Exploi- tation	Affec- tation	Capi- tal	Affec- tation	Capi- tal	Affec- tation	Capi- tal		Exploi- tation	Affec- tation	Capi- tal	Exploi- tation	Affec- tation	Capi- tal	Affec- tation	Capi- tal	Affec- tation	Capi- tal	
<u>OPERATIONS SUR BIENS ET SERVICES</u>																						
6 a. Production intérieure brute .....											83,8			4,0							87,8	
6 b. Consommation .....				61,4			3,9		0,6	65,9												
6 c. Formation brute de capital fixe ..			14,2			4,5		3,1	0,1	21,9												
<b>TOTAL 6.</b>																						
Opérations sur biens et services..			14,2		61,4	4,5	3,9	3,1	0,6	87,8	83,8			4,0							87,8	
<u>OPERATIONS DE REPARTITION</u>																						
70. Salaires et cotisations sociales..	35,4			2,0			8,5		1,0	46,9				34,8			12,1				46,9	
71. Prestations sociales .....							15,6			15,6				15,6							15,6	
72. Intérêts, dividendes et fermages .	2,4	1,5		0,3	0,1		1,1		1,1	6,5		0,9		1,8			0,6		3,2		6,5	
73. Impôts .....	16,8	1,7		0,5	4,5				0,8	24,3							24,3				24,3	
74. Transferts .....							10,2			10,2	2,8	1,6		2,7			3,1				10,2	
75. Assurances .....	0,7			0,5	0,3					1,5									1,2	0,3	1,5	
76. Revenu brut des entrepreneurs individuels.....		20,6								20,6				20,6							20,6	
<b>TOTAL 7.</b>																						
Opérations de répartition .....	55,3	23,8		0,8	7,1	0,3	35,4		2,9	125,6	2,8	2,5		75,5			40,1		4,4	0,3	125,6	
<u>SOLDES COMPTABLES</u>																						
8 e. Résultat brut d'exploitation ....	31,3			3,2						34,5	31,3			3,2							34,5	
8 a. Epargne brute .....		10,0			10,2		0,8		0,9	21,9			10,0		10,2			0,8		0,9	21,9	
8 c. Capacité de financement .....						5,4				6,5											6,5	
8 c' Besoin de financement .....													4,2					2,3			6,5	
<b>TOTAL GENERAL</b> .....	86,5	33,8	14,2	4,0	78,7	10,2	40,1	3,1	4,4	1,2	276,3	86,6	33,8	14,2	4,0	78,7	10,2	40,1	3,1	4,4	1,2	276,3

TABLEAU XVII

TABLEAU ECONOMIQUE D'ENSEMBLE pour l'ANNEE 1985.

	EMPLOIS										RESSOURCES												
	1. ENTREPRISES NON FINANCIERES			2. MENAGES			3. ADMINI- STRATIONS		4. INSTITUTIONS FINANCIERES			1. ENTREPRISES NON FINANCIERES			2. MENAGES			3. ADMINI- STRATIONS		4. INSTITUTIONS FINANCIERES		TOTAL	
	Exploi- tation	Affec- tation	Capi- tal	Exploi- tation	Affec- tation	Capi- tal	Affec- tation	Capi- tal	Affec- tation	Capi- tal	TOTAL	Exploi- tation	Affec- tation	Capi- tal	Exploi- tation	Affec- tation	Capi- tal	Affec- tation	Capi- tal	Affec- tation	Capi- tal		TOTAL
<u>OPERATIONS SUR BIENS ET SERVICES .</u>																							
6 a. Production intérieure brute .....												85,1			4,0								89,1
6 b. Consommation .....					57,5		4,2		0,9		62,6												
6 c. Formation brute de capital fixe ..			14,8			7,0		4,6		0,1	26,5												
<u>TOTAL 6.</u>																							
Opérations sur biens et services .			14,8		57,5	7,0	4,2	4,6	0,9	0,1	89,1	85,1		4,0									89,1
<u>OPERATIONS DE REPARTITION</u>																							
70. Salaires et cotisations .....	42,2				2,7		10,6		1,1		56,6				38,1		18,5						56,6
71. Prestations sociales .....							21				21				21								21
72. Intérêts, dividendes et fermages ...	3,2	0,9		0,3	0,1		1,5		1,9		7,9		1,5		2,2		0,8			3,4			7,9
73. Impôts .....	20,3	1,8		0,5	6,0					0,8	29,4						29,4						29,4
74. Transferts .....							9,8				9,8	3,5	1,5		1,8		3,0						9,8
75. Assurances .....	0,8				0,9	0,3					2,0									1,7	0,3		2,0
76. Revenu brut des entrepreneurs individuels .....			12,0								12,0				12,0								12,0
<u>TOTAL 7.</u>																							
Opérations de répartition .....	66,5	14,7		0,8	9,7	0,3	42,9		3,8		138,7	3,5	3,0		75,1		51,7		5,1	0,3		138,7	
<u>SOLDES COMPTABLES</u>																							
8 e. Résultat brut d'exploitation .....	22,1			3,2							25,3		22,1		3,2								25,3
8 a. Epargne brute .....			10,4		11,1		4,6		0,4		26,5			10,4		11,1		4,6		0,4			26,5
8 c. Capacité de financement .....						3,8				0,6	4,4												4,4
8 c' Besoin de financement .....														4,4									4,4
<u>TOTAL GENERAL</u> .....	88,5	25,1	14,8	4,0	78,3	11,1	51,7	4,6	5,1	0,7	284,0	88,6	25,1	14,8	4,0	78,3	11,1	51,7	4,6	5,1	0,7	284,0	

projection d'ensemble de l'économie.

## 1. LES METHODES DE PROJECTION

Les auteurs du Vème Plan de Développement Economique et Social ont établi une projection à moyen terme (1965-1970) du T.E.E. (1).

Une projection en volume (aux prix de 1959) fut d'abord établie pour 1970 puis elle fut ramenée en valeur réelle par l'introduction des variations de prix relatifs.

Les modèles utilisés pour la projection en volume furent extrêmement variables selon la nature des postes étudiés et les étapes de la programmation. Chaque fois que possible, on a confronté prévisions de l'offre et prévisions de la demande.

La projection en valeur a permis de mettre en évidence les évolutions de revenus et de flux financiers cohérentes avec les évolutions physiques et, le cas échéant, d'infléchir celles-ci.

La méthode qui a été adoptée repose sur une succession logique - mais qui n'exclut pas les retours en arrière - de projections : d'abord projection des prix relatifs des biens et services, ensuite du compte de l'extérieur, puis de l'équilibre entre l'épargne et l'investissement, enfin, du compte des ménages, du compte des entreprises et du compte des administrations.

Ici encore, les modèles sont très nombreux et souvent plus complexes que dans la première étape, mais jamais assez sûrs pour que la planification puisse se reposer entièrement sur eux.

En fait, si la construction de modèles plus ou moins compliqués et dépendant les uns des autres selon une procédure itérative s'avère nécessaire dans le cadre d'une programmation nationale à moyen terme, elle dépasse de beaucoup l'objet d'une étude purement sectorielle. De plus, sa valeur serait illusoire dans le cadre d'une projection à long terme, en raison de l'ignorance où nous serions de l'évolution de nombreuses variables explicatives.

C'est pourquoi les projections du T.E.E. pour 1980, qui sont présentées ici, ont été établies en dehors de toute préoccupation explicative. On a simplement cherché à extrapoler les tendances passées telles qu'elles se dégagent de la période 1949-1966. A l'issue de cette première phase, on s'est assuré que les conditions de l'équilibre d'ensemble étaient réalisées.

Les données qui ont été utilisées sont les chiffres de la Comptabilité Nationale Française en francs courants, ramenés en pourcentage du Produit National Brut. Cette procédure, qui intègre les variations passées des prix relatifs et qui les suppose semblables dans l'avenir, nous a paru préférable à celle qui aurait consisté à ne tenir compte que de l'évolution des données en francs courants, en éliminant complètement l'influence des variations de prix.

Le passage du tableau pour 1980 en pourcentage du P.N.B. à un tableau en valeur réelle ou en volume s'effectuera simplement à partir d'une hypothèse de P.N.B. pour cette date. Le P.N.B. a été choisi comme valeur de référence plutôt que la P.I.B. (Production Intérieure Brute) car celle-ci n'inclut pas l'activité des institutions financières et des administrations qui figure dans le P.N.B.

Le cadre qui a été retenu ici est extrêmement simplifié par rapport à celui du T.E.E. rétrospectif publié dans les Comptes de la Nation. Ont été supprimées :

- les relations avec l'extérieur, supposées se neutraliser (les importations restant grossièrement égales aux exportations).

---

(1) Les données pour 1965 étant elles-mêmes le résultat d'une projection à court terme. Cf "Méthodes de programmation dans le Vè Plan". Etudes et Conjoncture-Décembre 1966.

- toutes les opérations financières, considérées comme trop dépendantes de la conjoncture et de la politique monétaire et financière. Ainsi, en déterminant la capacité ou le besoin de financement des agents, nous saurons quels agents doivent prêter ou emprunter pour que l'égalité entre l'épargne et l'investissement soit réalisée, mais nous ne saurons pas quels moyens ils utiliseront pour ce faire. Dès lors, la présence du poste ajustement, dans les soldes, disparaît d'elle-même.

D'autres postes n'ont pas été retenus, en raison de la faiblesse de leur montant accompagnée souvent d'une grande irrégularité de leur variation passée :

- parmi les opérations sur biens et services : les "variations de stocks et autres opérations",
- parmi les opérations de répartition : les "fermages", les "opérations diverses de répartition" et le "financement de la formation de capital par les entrepreneurs individuels", simple transfert entre l'épargne des ménages et l'épargne des entreprises.

## 2. LES RESULTATS DE LA PROJECTION

L'appréciation de la cohérence du tableau projeté s'effectue immédiatement au niveau des soldes (1) :

- l'épargne

Les définitions de la Comptabilité Nationale Française veulent que tous les agents aient une épargne. Les réalités économiques font que celle-ci est parfois négative (Epargne des administrations en 1952 - 1953 - 1956 - 1957), mais dans le cas présent il n'en est rien.

La comptabilité nationale est souvent fondée sur des axiomes keynésiens, en particulier celui de l'égalité de l'Epargne et de l'Investissement. On vérifiera ici cette identité en notant que les deux chiffres ont été obtenus de façons totalement indépendantes :

$$25,3 = 25,3 \text{ (pour 1980)}$$

$$\text{soit } I = E$$

- la capacité et le besoin de financement

La théorie économique veut que l'épargne des entreprises soit insuffisante pour financer leurs investissements et qu'elles s'adressent aux agents (les ménages et les institutions financières) dont l'épargne est excédentaire, d'où pour ceux-ci une capacité de financement et pour celles-là un besoin de financement. Quant aux administrations, elles ont tantôt un surplus et tantôt un déficit au gré des variations de la conjoncture économique ou politique.

Les chiffres dégagés aux deux dernières lignes du tableau vérifient bien cette règle.

Malgré cette première et grossière vérification, nous ne dissimulons pas le faible "degré de crédibilité" de nos résultats qui ajoutent, aux défauts déjà signalés de l'extrapolation du passé, l'absence de toute tentative d'explication.

A en croire certains experts, les effets de la tendance à la hausse relative de la F.B.C.F. et à la baisse relative de la consommation auraient été surestimés et les écarts entre 1965 et 1985 seraient ainsi trop marqués.

X

X X

---

(1) En effet, l'égalité à chaque ligne des emplois et des ressources, nécessaire à la logique du tableau, n'est pas le fruit d'un heureux hasard, mais d'une projection "raisonnée" des tendances.

L'équilibre économique d'ensemble, tel qu'il est prévu pour 1980 dans le T.E.E., n'est nullement remis en cause par les projections - indépendantes - des services.

En effet, si l'on se limite pour la projection à la simple prolongation des tendances, l'accroissement relatif du poids des services dans l'économie apparaît trop marginal pour que l'on puisse en conclure à une modification des conditions de l'équilibre.

Par exemple, on peut calculer à partir des statistiques fiscales, disponibles pour huit années entre 1953 et 1964, l'élasticité du chiffre d'affaires des entreprises de services ( $y_1$ ) par rapport au chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises ( $x_1$ ), et l'élasticité de la masse salariale distribuée dans les entreprises de services ( $y_2$ ) par rapport à l'ensemble de la masse salariale ( $x_2$ ). (1)

$$\log y_1 = 0,99 \log x_1 - 0,32 \quad R^2 = 0,99$$

(0,04)

$$\log y_2 = 1,05 \log x_2 - 0,55 \quad R^2 = 0,99$$

(0,02)

La part de  $y_1$  dans  $x_1$  reste donc stable (élasticité pratiquement égale à 1), ce qui entraîne - toutes choses égales par ailleurs - la stabilité de la contribution des services à la P.I.B. (2) ou au paiement des impôts indirects. Quant à la part de  $y_2$  dans  $x_2$ , elle devrait s'accroître, mais faiblement : 18,69 % en 1980 contre 17,80 % en 1964 (3).

---

(1) On rappelle que l'élasticité est égale au coefficient de régression dans l'équation  $\log v = \alpha \log x + \mu$

(2) Production intérieure brute (valeur ajoutée)

(3) Les institutions financières sont exclues de ces calculs puisqu'elles sont traitées à part dans le T.E.E.

PARTIE III

CRITIQUE DES PROJECTIONS

La cohérence du tableau économique d'ensemble au terme, éloigné, des projections est, à la limite, trop parfaite pour satisfaire l'esprit. On est tenté de rejoindre des revendications - dont le contenu reste souvent vague - émises par des jeunes récemment : "Cela ne nous intéresse pas de penser que nous n'avons qu'à nous laisser placer sur les rails et que le développement est un processus quasi-automatique".

Il peut paraître assez surprenant en effet que la projection à un terme aussi éloigné, conduite à un équilibre aussi juste. Surprenant également que la part des services dans les dépenses des ménages n'augmente que très lentement alors que tout le monde pense - et l'exemple de pays à niveau de vie plus élevé le confirme - que le développement des services doit être rapide.

A ces deux premières objections, relativement superficielles, s'en ajoutent d'autres, probablement plus fondamentales et que nous exposerons plus loin.

Auparavant, nous tenterons de répondre à celles-là. Tout d'abord, l'équilibre est fatalement atteint lorsque l'on retient une hypothèse de croissance qui est justement une de celles qui ont été proposées par les comptables nationaux au terme de leur tentative d'équilibrage de comptes à long terme. Cela prouve tout simplement que les lois de projections que nous avons utilisées ne diffèrent pas sensiblement de celles sur lesquelles ils se sont eux-mêmes plus ou moins implicitement appuyés.

De son côté, la croissance lente de la part des services dans les dépenses des ménages ne saurait surprendre dans la mesure où les impôts croissant plus vite que les revenus, les ressources de l'Etat et les Collectivités, donc leur production de services croissent sans que cela se traduise dans les dépenses des ménages.

Cependant, d'autres questions plus graves se posent à l'économiste en ce qui concerne la validité et la signification de projections telles que nous les avons présentées.

La première se rapporte aux modèles économétriques ou à ce qui en tient lieu. En fait, nous avons calculé des corrélations sur des données annuelles entre des agrégats économiques. Même si ces corrélations sont bonnes, elles n'impliquent pas pour autant un fondement théorique indiscutable. Ces corrélations permettent simplement de constater que dans les quinze ou vingt dernières années, la croissance s'est effectuée sans bouleversements structurels. Il y a une clause "coeteris paribus" implicite qui rend hasardeux l'emploi de ces modèles pour la projection à long terme.

Une seconde objection met en question non seulement les projections de l'économie, mais la manière même dont on a pu, dans le passé, définir les composantes du budget de l'Etat.

La planification étant "indicative", ne joue pas de rôle moteur ou déterminant dans le développement. La croissance pour chaque année de la masse des transferts ou des ressources des administrations est donc le résultat plus ou moins fatal, plus ou moins canalisé de l'élan de l'ensemble de l'économie. L'Etat et les Collectivités se trouvent donc parties prenantes d'une masse globale dont l'enveloppe est quasi prédéterminée. Or, l'inertie des structures dans le court ou moyen terme est considé-

rable et les variations relatives sont très lentes. Ceci est inévitable et se relie à un défaut de conception fondamentale. Le programme en effet est conçu à l'envers. Au lieu d'inventorier les besoins, de mesurer l'effort financier correspondant, de susciter le financement et, alors, de définir et mettre en oeuvre le taux de croissance nécessaire pour y parvenir, c'est la démarche inverse qui est suivie : on recherche l'affectation la moins mauvaise de ressources que l'on accepte de prendre pour données. Ainsi, tout modèle de projection, fondé sur l'analyse de ce processus dans le passé, est-il nécessairement conservateur.

Les événements du printemps 1968 en France démontrent que l'accumulation de ces décisions conservatrices peut créer des distorsions telles, que des remaniements brusques et spontanés sont inévitables.

Il n'est évidemment pas bien profitable de "prédire ex post" mais la recherche des erreurs dans la conduite des économistes peut leur permettre d'améliorer leur apport à la prospérité de tous.

Le contrôle de la croissance économique en France était parvenu à un stade préautomatique. D'une manière qui rappelle le fonctionnement des récepteurs à galène à l'époque héroïque de la radio, les économistes étaient capables de trouver, par tâtonnement, un taux de croissance annuel pour lequel les comptes économiques à long terme pouvaient être équilibrés. A partir de là, on disposait pratiquement d'un pilote automatique dont le moindre défaut n'était pas le conservatisme ; du moins était-ce un instrument rassurant. Il a fallu vingt années pour créer cet outil. Au moment où l'on commençait à s'en féliciter, ses infirmités apparaissent. Il n'est pas exclu que dans la prochaine ou les deux prochaines décennies, les méthodes de contrôle de l'économie parviennent à un stade réellement cybernétique : c'est-à-dire que l'on dispose d'un pilote automatique pour tout taux de croissance choisi - dans une gamme assez large - pour programmer en fonction des besoins.

Mais une telle révolution n'est possible qu'à partir de démarches authentiquement cartésiennes et tout particulièrement à l'égard des comptabilités nationales.

C'est un tour de force remarquable que d'avoir pu créer ces instruments et la Comptabilité Nationale Française est une des plus richement élaborées. Il n'en reste pas moins que c'est un ensemble de chiffres plaqué sur un ensemble de conventions qui définissent implicitement une certaine image de la Société dont la cristallisation entraîne des contraintes qui ne sont pas toujours visibles. Ainsi, par exemple, pour la S.N.C.F. qui est une entreprise, on peut admettre que soient assumées totalement les charges relatives à son infrastructure alors que l'infrastructure routière n'est pas imputée en totalité, et de loin, aux transporteurs routiers. On peut admettre que la position de monopole de la S.N.C.F. crée des contraintes tarifaires ou des charges d'exploitation sans contrepartie. Mais on conçoit alors que ces conventions ont pour effet de faire apparaître un déficit comptable qui exerce une pression sur les salaires des cheminots.

Nous ne voulons pas ouvrir ici un débat de justice sociale ; simplement : il apparaît que les conventions, nécessaires pour écrire des comptes, traduisent un certain système social et un certain système de relations entre les corps qui composent la société.

Il semble qu'une étape préalable à tout progrès dans un contrôle de l'économie consiste à déceler clairement la signification réelle des conventions, les rigidités qu'elles entraînent et les alternatives possibles. Il faudrait aussi retrouver la signification de certaines structures sociales conventionnellement représentées. Prenons l'exemple des cotisations sociales alimentant les caisses de Sécurité Sociale (santé) et d'Allocations familiales. L'alimentation des deux caisses n'est pas discernable au moment du prélèvement, sinon par des conventions d'écritures comptables. Dire ensuite que les bénéfices d'une caisse servent à combler le déficit de l'autre est complètement dénué de sens et le serait visiblement s'il existait un fonds social national réunissant les deux. Mais cette situation a exercé deux types de pressions :

- 1) on ne peut continuer à fournir des prestations maladies aussi importantes,
- 2) il faut augmenter les allocations familiales.

A la limite, on voit que des conventions comptables se substituent à des considérations de besoin pour prendre de telles décisions.

Tant qu'une réflexion très indépendante n'aura pas été menée pour rendre mobiles les conventions comptables qui cristallisent des situations dépassées, il ne semble pas qu'il sera possible de disposer de toute la liberté nécessaire pour réaliser des projections de l'économie qui contribuent au mieux être de la communauté.

Il faut dire également que les responsables de l'économie au cours des deux décennies écoulées n'ont sans doute pas accordé toute l'importance qui convenait au changement de rythme démographique. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la population française qui avait été stable pendant un siècle (+ 20% en cent ans) a commencé à croître à un taux inhabituel (accroissement d'un quart depuis vingt ans). Les Français avaient donc acquis, depuis plusieurs générations, l'habitude d'une population stable avec tout ce que cela peut impliquer de réflexes conditionnés vis-à-vis des problèmes de l'emploi et du logement pour ne parler que de ceux-là. De plus, le niveau de vie a crû très vite, mais, après une période de restriction dont le souvenir restait vivace (1), on gardait plus ou moins implicitement l'impression de continuer à rattraper l'équilibre perdu. Ainsi donc, cette élévation du niveau de vie moyen n'était pas très visible. Enfin, l'urbanisation et l'exode rural n'étaient appréciés dans leur ampleur qu'après les recensements, surtout celui de 1962, donc avec un énorme retard.

Tout s'est donc ligué pour que l'homme de la rue, comme l'économiste, ne perçoive que très imparfaitement l'ampleur d'une révolution inscrite dans les faits avant de descendre dans la rue.

Les revendications exposées à cette occasion sont de deux ordres. Les unes sont qualitatives et l'économiste ne sait les appréhender qu'en les exprimant en valeurs monétaires si c'est possible. Les autres sont quantitatives et, donc, mesurables. Il est certes très difficile de proposer à brûle-pourpoint un programme dont on ne pourrait dire que sa réalisation immédiate pourrait satisfaire les besoins les plus légitimes parmi ceux qui ont été plus ou moins exprimés. Pour ne retenir que des obligations des administrations, imaginons par exemple que l'on veuille introduire des réformes équitables dans les domaines du logement, de l'Education Nationale, de la Santé et de la Recherche. Il est important de signaler qu'on se heurte très vite à des difficultés d'appréciation qualitatives. Prenons le cas des logements. Dans son livre "Peut-on loger les Français ?" (2), Gilbert Mathieu montre que le programme annuel de construction devrait passer à 600 000 logements au lieu de 370 000, mais que l'économie ne pourrait supporter qu'une charge de 550 000 logements et à condition d'augmenter considérablement la proportion des logements "sociaux" (HLM). Cela représenterait alors un supplément de 5 à 6 milliards de F. Mais, s'il est fait droit à la revendication sur le logement, nous pensons qu'il ne s'agit pas de fournir à ceux qui en ont besoin des logements sous-dimensionnés (cas des logements de type HLM). S'il s'agit d'un effort de l'ensemble des habitants d'un pays pour loger décemment l'ensemble des habitants, le rôle de l'Etat se borne à coordonner et à mettre son autorité au service de la communauté. Si on garde alors la proportion qui existait pour les 370 000 logements prévus et l'objectif de 600 000 et non 550 000, il faut trouver 16 milliards.

Des raisonnements similaires très grossiers pour les autres postes conduisent aux chiffres suivants :

- Logements	: 16 milliards
- Education Nationale	: 14 milliards
- Santé	: 15 milliards
- Recherche	: 10 milliards
	<hr/>
	55 milliards

Ceci représente environ le tiers des ressources totales des Administrations. Si on admet de rester dans les structures socio-économiques actuelles, c'est-à-dire si on admet que le rapport des ressources des Administrations à la Production Intérieure Brute est à peu près constant, alors cette P.I.B. elle-même devrait, dès à présent, être plus élevée d'un tiers environ.

(1) Voir les réflexes de stockage et de marché noir de Mai 1968

(2) Editions du Seuil 1965

Cela signifie qu'il faut produire plus, or, on ne peut produire plus qu'en créant des emplois, donc en investissant. Cela signifie encore que la France, depuis quelque temps, n'a pas investi à une cadence suffisante pour faire face aux besoins collectifs de ses habitants. Ce n'est pas cette constatation qui conduira à condamner telle option militaire ; elle conduira par contre à se souvenir peut être que l'argent n'a pas de patrie sinon pas d'odeur. En face d'une accumulation de besoins différés, les méthodes employées pour capturer l'épargne intérieure se sont révélées insuffisantes pour faire face aux besoins réels de l'économie.

Il se peut que les critiques que nous venons d'énoncer soient par trop entachées d'actualité, il est cependant frappant de constater que les revendications exprimées au cours de la crise que traverse la France au printemps 1968 sont en grande partie axées sur une inadaptation du secteur "services" : enseignement, santé, transports, assurances. Comme nous venons de l'indiquer, les besoins quantitatifs immédiats peuvent être grossièrement évalués en termes monétaires. Le choix des moyens pour faire face à ces besoins est politique et rien ne permet de préjuger de ce qu'il sera au cours des prochaines années.

Quelques tendances passées donnent à penser qu'un "modèle du type américain" basé sur le profit, la productivité et la mobilité ne correspond pas aux aspirations d'une grande partie de la population. L'étatisation progressive des secteurs clefs des services apparaît être un trait caractéristique des trente dernières années. Il ne semble pas qu'elle soit mise en cause dans son principe par la population. La modération, pour ne pas dire le manque d'audace, a sans doute marqué la vie économique française. Elle a incontestablement influencé les projections que nous avons présentées. Il semble cependant que seules des transformations sociologiques profondes sont de nature à infléchir notablement ces perspectives, transformations qui, à moins de bouleversements révolutionnaires, sont relativement lentes.

---

15 SEP. 1970

4 ex - n° 1

18 MAI 1970

